



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
INFORMAZIONE
INFORMAZIONE

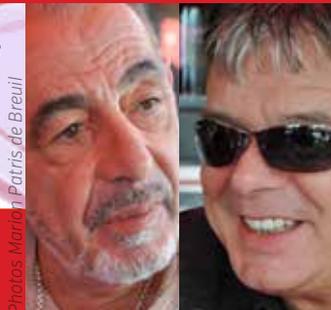


QUALITÉ DE L'AIR

Le grand nettoyage

MUSIQUE

*Padovani
& Burnel,
punks in Aiacciu*



È CHE NE DITE?

*Livia
Stromboni-Dacquay*



1,60€

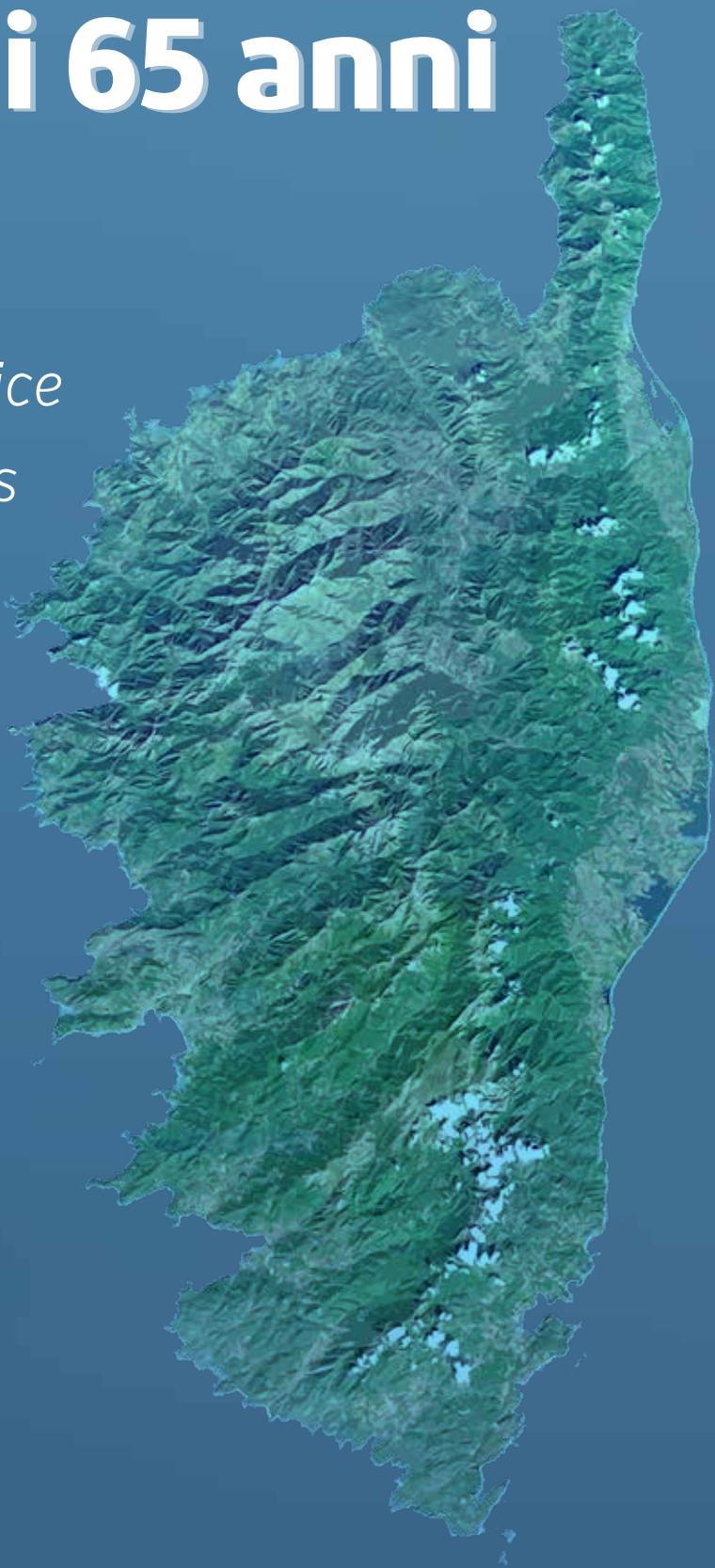
SEMAINE CORSE P4 • BRÈVES P12 • AGENDA P22



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Dapoi più di 65 anni

*Au cœur du service
aux collectivités
publiques,
à l'économie
et ses acteurs,
aux créateurs d'emploi
pour favoriser
le développement
de la Corse*



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

BASTIA Tél. 04 95 32 04 40

AJACCIO Tél. 04 20 01 49 84 • 06 86 69 70 99

Mail: journal@corse-information.info



C'est quoi... la France?

C'est quoi... la France?

Il y a des moments où il faut prendre le temps d'écouter et d'apporter des réponses aux «C'est quoi?» posés par nos enfants. Leur dire que le monde que nous leur laisserons devrait leur procurer joies et émotions mais qu'il est difficile d'apporter des réponses à certains gestes ou mots prononcés.

Tous les publivores se rappellent du «c'est quoi cette bouteille de lait?» d'une célèbre marque laitière. Ce c'est quoi nous l'avons vécu de nouveau en direct quand Alexandre Jardin a jeté une brique de lait à Bruno Le Maire dans *L'émission politique*. Sans dissenter sur les propos tenus, la violence de ce geste inapproprié voire irrespectueux dans ce face à face était à noter.

Bien évidemment, c'est quoi ce mini pain au chocolat à quelques centimes d'euro qui a tant fait parler de lui puisqu'il exprime de nouveau l'abîme profond entre la réalité des «sans-dents» -que nous ne sommes pas- et celle d'une certaine caste politique?

C'est quoi aussi cet anniversaire-éloge pour les cent ans de la naissance d'un président quelque peu contesté? Mais surtout, et presque passé sous silence, c'est quoi cette abstention de la France, le 18 octobre dernier lors du vote d'une résolution de l'Unesco qui va à l'encontre de l'Histoire. Un ni-ni qui au-delà de toute considération religieuse, nie l'existence originelle d'un peuple. Un vote qui montre la capacité du gouvernement français à faire des non-choix pour d'obscures et politiciennes raisons et être ainsi de nouveau complice d'un vol de mémoire.

Ces c'est quoi qui rythment nos vies sans que nous puissions y apporter de véritables réponses devons-nous aussi les transmettre à nos enfants?

Le monde est-il devenu si complexe qu'il nous rend ignorants? Devons-nous pour répondre à un tout économique, devenir lâches et ne plus transmettre à nos enfants, notre histoire commune et la vraie valeur des choses et des êtres? ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU
A MODU NOSTRU

Un surrisu hè natu

C'ù a surtita un annu fà di u discu *Corsu, mezu mezu*, ci hè statu à livellu naziunale una vera crescita di l'interessu in quantu à a canzona corsa. Stu prugettu artisticu, iniziatu da Patriziu Fiori, hà messu in lume di bella manera -ancu s'ella dispiace à certi- a nostra lingua è a nostra cultura. Tandù, cantadori isulani è cuntinentali anu possuutu scuntrassi per ripiglià inseme passi maestri di u patri-moniù musicale nustrale. Jenifer Bartoli facia parte di l'andatura. Ci hà regalatu una versione magnifica di u famosu successu *Ricordu* di u gruppu Surghjenti, in duò cù Lrenzu Bruschini. Ci ramintemu dinù di a so ripresa qualchi annu fà di *Catena* à fiancu à I Chjami Aghjalesi ind'u quadru di l'emissione «Latitude 42» nantu à France 3 Corse ViaStella. À longu di l'anni scorsi, hè diventata di più stretta a so lea cù a Corsica, ella chì hè stata a prima à vince a Star Ac' in u 2001 è chì hà sempre mintuvatu e so radiche corse. Ind'u so ultimu discu *Paradis secret* chì vene di sorte, a cantatrice ne face torna una bella testimonianza. Frà e so 13 canzone nove, sensuale è rumantiche assai, si trova per a prima volta un passu in lingua corsa chì si chjama *Un surrisu hè natu*. Hà spiegatu, per mezu di situ internet Pure Charts, ch'ella vulia fà un'ochjata à u so rifugiu -a Corsica- è ch'ellu si tratta di a cumposta d'un giovanu aiaccinu Ghjuvan'Filippu Martini, un amicu à ella. A membre di a ghjuria di «The Voice Kids» hà ancu palisatu ch'ellu era u azardu chì avia inghjennatu sta spartera. Una sera, hè andata à vede à Ghjuvan'Filippu Martini in cuncertu è l'hà intesu cantà *Un surrisu hè natu*. Li hè piaciuta subitu. Ghjè cusì ch'ella li hà dumandatu l'autorizzazione di registrà a canzona nantu à u so discu. È l'ingeniosu cantadore hà rispostu di sì! Ind'u studiò, cù i so musichenti, Jenifer hà decisu d'aghjunghje ci corde è ottoni per purtā u titulu ancu più altu. U risultatu hè propiu tremendu. *Un surrisu hè natu* principia cù dulcezza ind'u ghjocu d'una chitarra accustica arricchitu di violinu chì permette à Jenifer di fà valè e so qualità d'interprete. Ne risorte tutta a sputichezza di a puesia è di a meludia chì face di sicuru di sta canzona una di e più belle di u so repertoriu! Felicitazioni è cumplimenti à l'autore! Da ascoltā à u più prestu! ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista,
12, Quai des Martyrs de la Libération,
20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef
Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

email: journal@icn-presse.corsica

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Batti,

Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Christian Gambotti (Paris), Claire Giudici, Kampà,

Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,

Tim Leoncini, Michel Maestracci, Jacques Paoli,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal (Paris),

partenariat avec Alta Frequenza

Comité de surveillance:

Philippe Giannari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 03191 88773 – ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartonais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?
L'ICN recherche
des
correspondants locaux.
Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

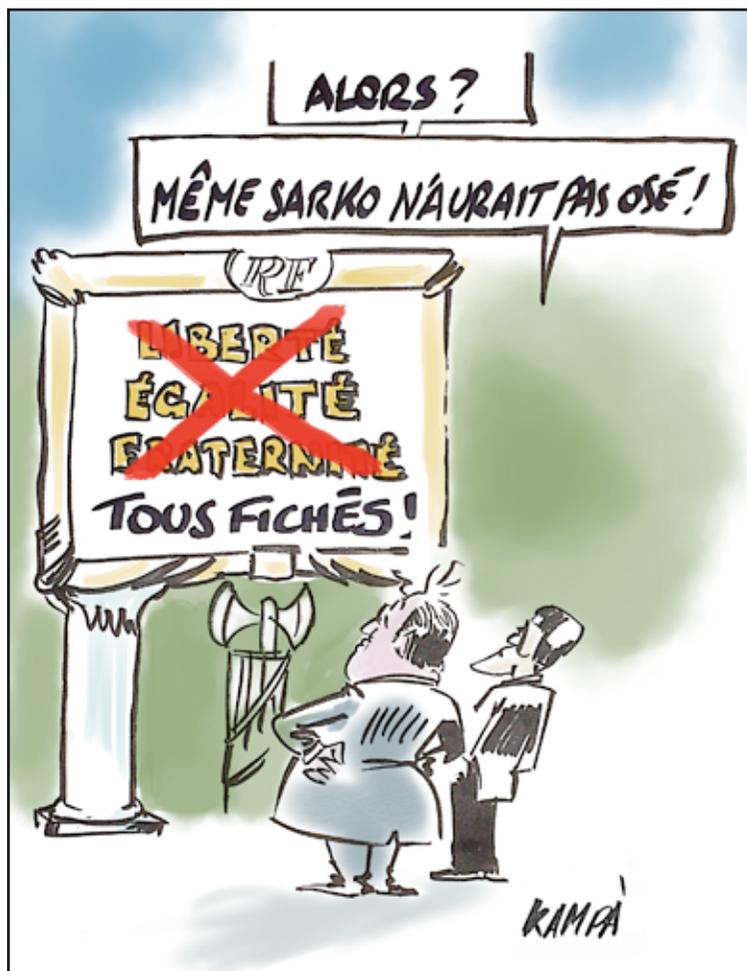




Photo Manon Perelli

Dans la lignée de la session d'avril, le deuxième exercice budgétaire de la mandature aurait pu être houleux. Mais c'est sur une mer bien moins agitée que l'Exécutif a navigué lors de la session du 27 octobre de l'Assemblée de Corse, en partie consacrée à l'adoption du budget supplémentaire (BS). Son examen s'est fait en l'absence des trois figures de la mandature précédente. L'ex-président de l'Exécutif, Paul Giacobbi avait en effet «choisi de rester à l'Assemblée nationale pour défendre la dérogation sur le tarif du tabac». Maria Guidicelli, en voyage, était pour sa part excusée. Quant à Paul-Marie Bartoli, il a déserté les rangs après la séance de questions orales du matin.

D'entrée de jeu, le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, retrace longuement le contexte budgétaire initial, plombé par les arriérés de paiement de 100 M€ qui ont fait couler tant d'encre. «Ce constat d'ensemble, a-t-il rappelé, nous a conduit au vote d'un budget primitif (BP) avec un accord innovant contenant 8 points», condition sine qua non de la ré-inscription au BS des 30 M€ d'emprunt que l'Exécutif avait accepté réduire lors du BP. Un accord que le président de l'Exécutif annonce rempli. À commencer par la saisine de la Chambre régionale des comptes dont un récent rapport provisoire confirme l'existence des arriérés. «Ce que nous avons dit depuis février 2016 est la stricte vérité» argue le président de l'Exécutif, en soulignant que «100 M€ de passif pour une collectivité comme la nôtre veut dire que nous étions au bord de l'implosion financière. Il faut avoir cela à l'esprit pour juger ce que nous avons accompli depuis décembre». Ce cadre posé, il souligne que «l'intégralité des arriérés de paiement a été réglée au 30 juin». Avant d'indiquer une baisse des dépenses générales «dans une mesure qui n'a jamais eu d'équivalent dans une collectivité territoriale de même importance que la CTC». Evoquant une logique vertueuse, il ajoute «Il aurait été difficile de faire mieux» et indique que la recherche de nouvelles recettes «qui ne pèsent pas sur les ménages et les contribuables» a été entreprise. «Une fois que l'on a fait tout ça, il ne reste que le recours à l'emprunt», constate-t-il, avant de conclure: «Cet exer-

cise est atypique et exceptionnel. L'emprunt, que nous vous demandons, nous amène à l'extrême limite de ce que nous pouvons faire». La conseillère territoriale de droite Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, ouvre les débats en notant des différences d'appréciations dans le bilan du protocole d'accord du BP. Elle convient d'une baisse des dépenses générales, mais observe une hausse des dépenses de fonctionnement par rapport à 2015. Elle demande à «trouver un juste milieu pour hypothéquer le moins possible l'avenir de la collectivité unique» et réclame pour ce faire la tenue d'une commission des finances.

Dans le droit-fil de leur position affichée en avril, les communistes rejettent le rapport. «Le BS reste dans la logique que nous combattons, par conséquent nous voterons contre» tonne Dominique Bucchini.

Petr'Antò Tomasi regrette l'absence de Paul Giacobbi «qui nous aurait permis d'avoir la plénitude de cette discussion et d'échanger pleinement sur la question». François Tatti, bien seul dans les rangs de Prima a Corsica, excuse l'ex-président du Conseil exécutif puis indique: «Aucun des membres du groupe ne souhaite revenir sur une éventuelle contestation des arriérés [...] Nous avons acté un protocole lors du vote du BP, nous sommes prêts à aller au bout de ce protocole à condition que ses composantes soient respectées par toutes les parties».

Au terme d'une réunion express de la commission des finances, Gilles Simeoni annonce qu'un accord a été trouvé. Devant la preuve faite que le BS - et de facto le montant de l'emprunt - a été calculé au plus juste, un avenant au protocole du BP est conclu, prévoyant la mise en œuvre d'un plan global de réduction de fonctionnement et sa promotion dans le cadre des réunions préparatoires à la collectivité unique. Le BS est finalement adopté avec les voix de la majorité, du FN, de Delphine Orsoni et Antoine Ottavi, le Rassemblement et Prima a Corsica s'étant abstenus. Pour Gilles Simeoni «L'objectif est que la Corse sorte gagnante de cette situation». ■

Manon PERELLI

ÉCONOMIE

UN PLAN POUR LA RELANCE DU THERMALISME EN CORSE

Lors de sa session d'octobre, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité un rapport proposant des pistes d'action pour développer une politique thermale sur l'île.

On le sait depuis longtemps, la Corse dispose d'une richesse inestimable au niveau de la qualité de ses eaux qui ont des vertus sur de nombreuses affections de la vie courante. Force est toutefois de constater que ce potentiel énorme n'a jamais connu de traduction opérationnelle. Pis, les stations thermales ont été délaissées depuis plusieurs décennies. Pourtant des études ont et de nombreuses reprises été engagées pour tenter de valoriser ce patrimoine et développer le thermalisme. Lors de la session d'octobre de l'Assemblée de Corse, la nouvelle mandature s'est à son tour saisie de la question. Le président de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec), Jean-Christophe Angelini, a en effet présenté à l'hémicycle un rapport traduisant la restitution d'une étude - engagée sous la précédente mandature - faisant l'état des lieux des sites reconnus pour leur intérêt thermal. « *Le thermalisme est un sujet économique majeur* », a souligné le président de l'Adec notant la possibilité des « *enjeux liés à la santé publique, mais aussi au tourisme thermal* ». Dans ce droit-fil, Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Agence du tourisme de la Corse, a insisté sur un marché expansion et l'importance du thermalisme pour le secteur touristique à l'échelle mondiale. Un tourisme thermal qui serait à coupler sur l'île avec une attractivité en terme de paysages et en terme culturel. Forts de ce constat, les deux présidents ont présenté des pistes de travail pour la construction stratégique d'une politique thermale pour la Corse.

Suite à l'expertise commandée par l'ancienne mandature, 43 sites ont d'ores et déjà été identifiés sur l'île pour leur intérêt et leur capacité à constituer les fondements d'une filière thermale fructueuse. Le cabinet chargé de l'étude a en effet estimé une captation possible de 12 000 curistes par an. Un véritable levier de développement économique et touristique.

Le Conseil Exécutif a ainsi proposé à l'Assemblée de Corse de retenir et financer deux axes d'action pour la période 2016-2022. Un premier axe visant à développer des projets concrets sous maîtrise d'ouvrage publique, dans une démarche opérationnelle qui privilégierait des sites qui auront un effet moteur sur le territoire. Le second axe aspirant quant à lui à développer des centres thermo-ludiques. Pour ce faire, un budget prévisionnel synthétique a globalement été fixé à 20 M€ sur la période.

Dans un hémicycle uni sur l'intérêt de la question, le rapport a été adopté à l'unanimité. La conseillère territoriale de droite, Stéphanie Grimaldi a toutefois appelé à éviter le « *saupoudrage et à se concentrer sur des sources déjà pourvues d'installations* ». Tandis que Josette Risterucci, pour le groupe communiste, a insisté sur le fait qu'un maximum de Corses devront pouvoir accéder à ces eaux thermales.

« *Aujourd'hui est le premier pas d'un parcours que nous savons relativement dense* », a conclu le président de l'ADEC indiquant qu'un point d'étape serait fait sur la question le 13 décembre prochain. ■ **Manon PERELLI**

Photo DR



TROIS QUESTIONS À...



Photo Manon Perelli

FRANCIS GIUDICI

maire de Ghisonaccia et président du comité de soutien à Bruno Le Maire en Corse

Pourquoi soutenir Bruno Le Maire ?

Je soutiens Bruno Le Maire par conviction. Je le connais maintenant depuis plus de 10 ans. Il était alors ministre de l'Agriculture, et j'étais président d'une cave coopérative. Je connais son potentiel et sa volonté de mener à bout les dossiers qu'il suit. C'est pour ça que je suis convaincu qu'il tiendra ses promesses sur le renouveau que tout le monde attend.

On le présente souvent comme le troisième homme de cette primaire, en quoi fait-il la différence avec les autres candidats selon vous ?

Aujourd'hui on le présente comme le troisième homme, mais je pense qu'il pourra être second au soir du 20 novembre. Bruno Le Maire a sillonné la France depuis 2012. Il connaît toutes les régions et le moindre village de France. Il est au fait des problèmes qu'on rencontre dans le rural et autre. Je pense que cela fera la différence le soir du 20.

Vous avez constitué un comité de soutien qui a mobilisé de nombreux élus corses autour de Bruno Le Maire, qu'est ce qui fait cet engouement ?

Le comité de soutien s'est constitué un peu tard mais naturellement. Il rassemble de nombreux maires, mais aussi les présidents de la communauté de communes de Fium'Orbu-Castellu et de celle de l'Alta Rocca, la conseillère départementale de Haute-Corse Marie-Ange Pergola, ou encore la conseillère territoriale Christelle Combette. Beaucoup d'élus et même de simples électeurs ne croient plus en la politique. Le message que l'on veut faire passer c'est celui de lancer un renouveau politique qui passe par des réformes. Mais il faut avant tout redonner goût, et surtout aux jeunes, à aimer la politique parce qu'aujourd'hui on se rend compte que tout le monde s'en désintéresse.■

Propos recueillis par Manon PERELLI.

TROIS QUESTIONS À...

Photo Jacques Paoli



HERVÉ CHAMPLIER

président du Cyclo Casinca Costa Verde, qui a organisé le 29 octobre son premier Raid XC à Sainte-Lucie-de-Moriani.

Pourquoi une telle manifestation sportive ?

Nous organisons tous les ans une course route et une autre dans la discipline VTT. Mais il est vrai que c'est la première fois que nous faisons un raid XC, c'est à dire une longue distance avec des liaisons route. C'était un peu l'inconnu et cela a demandé un gros travail de préparation. Le résultat nous a encouragé à faire de cette manifestation un rendez vous annuel permanent. Mais ce qui prime surtout dans cette affiche, c'est notre partenariat avec la Communauté de communes de la Costa Verde et l'office de tourisme. Dans le cadre bien précis de promouvoir les sentiers XC du territoire labellisés par la Fédération française de cyclisme, nous avons organisé durant la saison estivale des randonnées ouvertes au tout public, une fois par semaine. Ce partenariat a conduit à l'organisation de cette course, pour d'une part donner un véritable impact sportif à ces sentiers et les révéler au grand public par ailleurs.

Qui est à l'origine de cette labellisation ?

C'est Jean-Louis Françon, le président du Vélo Centre Corse à Ponte Leccia. C'est un passionné de sports de pleine nature. Son travail est une vitrine ouverte sur le monde, et offre une autre manière de découvrir la Costa Verde et la Casinca, par le biais de circuits qui permettent la pratique du VTT loisir dans un cadre naturel unique, une nature préservée entre mer et montagne. Les participants au raid ont tous été d'accords sur ce point et nous ont assurés s'être régalés des paysages et de la diversité techniques des sentiers.

Cette discipline est-elle prometteuse ?

D'un point de vue purement sportif, c'est la base de la pratique du vélo, tant d'un point de vue du pilotage que de l'effort. Au sein de notre école, les enfants apprennent les bases sur ces circuits en pleine nature. La route vient après, on les y amène naturellement. Un cycliste rodé au VTT aura toujours une meilleure conduite sur route. Le plaisir des paysages est un plus. Notre raid nous conforte dans l'organisation d'autres rendez vous du genre. Vous avons noté les points noirs de cette première affiche pour faire mieux lors des prochaines éditions. Notre club continuera ainsi de participer à la promotion touristique et au développement territorial de la Costa Verde. Notre rôle va au delà du sport et c'est encourageant pour l'avenir. ■

Propos recueillis par Jacques PAOLI

ÉCONOMIE

La fibre se déploie sur la Capa et la Cab



Photo Manon Perelli

Le 27 octobre, le PDG d'Orange a signé deux conventions de programmation et de suivi du déploiement de la fibre optique sur les territoires de la Capa, de la Cab et de Biguglia.

En tout 67 000 foyers devraient être couverts par le très haut débit dans les 16 communes d'ici 2020.

Plusieurs dizaines milliers de prises seront bientôt raccordées à la fibre optique sur les territoires de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien [Capa], de la Communauté d'agglomération bastiaise [CAB], et sur la commune de Biguglia.

Le 27 octobre, durant l'interruption de mi-journée de la session d'octobre, le président-directeur-général d'Orange, Stéphane Richard, s'est rendu à l'Hôtel de Région afin de signer deux conventions « de programmation et de suivi des déploiements FTTH (fibre optique à l'abonné) ». Autour de lui, les co-signataires* ont manifesté leur satisfaction de voir ce projet aboutir. Ces deux conventions viennent en effet définir formellement pour chaque territoire concerné, le périmètre d'intervention et les engagements de déploiement de la fibre par l'opérateur privé. Si aujourd'hui 25 000 foyers peuvent d'ores et déjà accéder au réseau très haut débit sur Ajaccio, Sarrola-Carcopino, Bastia et Ville-di-Petraghju, Orange a indiqué que 95% de foyers devraient être éligibles avant fin 2020 dans les 16 communes concernées par les conventions. La CTC avait approuvé en juillet, puis en septembre, le démarrage opérationnel de grands projets structurants en matière de haut débit et de très haut débit dans le cadre d'une politique de rattrapage. Ces deux conventions viennent conforter et sécuriser le périmètre de ces projets d'initiative publique.

En tout, 62 M€ seront investis dans les trois prochaines années afin de déployer 500 km de réseau à fibre optique qui irrigueront l'ensemble des microrégions. En outre, quelques 12 000 foyers en situation de fracture numérique devraient bientôt pouvoir bénéficier d'un débit ADSL de qualité. ■ Manon PERELLI

*les présidents du Conseil exécutif de Corse, du Conseil départemental de la Corse-du-Sud, du Conseil départemental de la Haute-Corse, de la Capa et de la CAB, les représentants du maire de Biguglia et le préfet.

MOBIGHJOVANI

TOP DÉPART LE 10 NOVEMBRE !



C'est parti! Ou tout comme.

Le Salon de la mobilité internationale des 16-32 ans, le 10 novembre au Palais des congrès d'Ajaccio, marque le lancement officiel de la plateforme internet www.mobighjovani.corsica. Elle constitue un guichet unique d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité internationale des jeunes Corses âgés de 16 à 32 ans, qu'ils soient diplômés ou non, lycéens, étudiants, en formation ou à la recherche d'un emploi. Rassemblant l'ensemble des acteurs jeunesse concernés par ce sujet, le salon est piloté par la Collectivité territoriale de Corse, à l'origine du projet Mobighjovani/Mobijeunes, retenu dans le cadre de l'appel à projets « Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes », lancé par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Mobighjovani/Mobijeunes vise à informer, orienter et augmenter le nombre de bénéficiaires aux aides à la mobilité internationale, notamment les jeunes qui en sont aujourd'hui le plus éloignés. Pour qu'à travers leurs expériences à l'étranger, ils puissent valoriser leur parcours personnel et professionnel et appréhender plus sereinement leur avenir et leur retour en Corse, dotés d'atouts décisifs. ■ EN

www.mobighjovani.corsica

TOURISME

La méthode Maupertuis



Bientôt la fin des rituelles incantations sur «l'étalement de la saison»? Au vu du point établi le 28 octobre par Marie-Antoinette Maupertuis, s'il est encore un peu tôt pour crier victoire, on n'en a jamais été si près. Mais, pour la présidente de l'Agence du tourisme de Corse (ATC), une politique du tourisme ne se résume pas à produire de jolies affiches puis à aligner des chiffres de fréquentation. Pour cette économiste, il est temps de revoir les méthodes.

Photo Manon Perelli

Les chiffres récents le démontrent, il n'y a pas eu d'après-saison mais une «saison qui continue» se prolongeant jusqu'aux vacances de la Toussaint. On peut y voir un coup de chance. Ou l'effet des campagnes de juillet, août et septembre, dans les capitales européennes, notamment via des habitages de tram. Et du choix, sans négliger les traditionnels salons ciblés, d'aller aussi chercher le client là où ses centres d'intérêt le conduisent. Ainsi cette campagne à Zurich, au grand magasin Transa, spécialiste de l'équipement des loisirs de plein air, a pu contribuer au fait que la clientèle suisse a progressé de 17%. «Le monde de la communication a évolué. On ne peut plus se contenter de faire des grandes affiches et point barre».

Cela dit, à son arrivée, Marie-Antoinette Maupertuis a dû poursuivre «les actions engagées précédemment» et «tenter de corriger le tir du mieux possible». Sa formation d'économiste l'a habituée à considérer que «quand on travaille sous contrainte, on est souvent beaucoup plus innovant». Il était toutefois un peu tard pour parer le coup du mois de mai: en l'absence de pont, rien à attendre du côté des touristes français, principale clientèle de la destination. D'où un recul de fréquentation de 7,4% par rapport à mai 2015. Pour la présidente de l'ATC, rien d'un aléa mais plutôt un fait qu'on se doit de prévoir et parer de très loin. Mais il est édifiant. «Nous sommes scotchés depuis des années au calendrier scolaire français, il faut à présent faire en sorte d'en être moins dépendants et d'augmenter la part de la clientèle étrangère, en priorité européenne.» En outre, c'est une démonstration supplémentaire du fait que «aujourd'hui, l'économie touristique nécessite une observation très fine, un pilotage, savoir anticiper, être réactif». Ce qui exige de disposer de données «précises et diversifiées, quasiment en temps réel». Or la mission d'observation du tourisme «fondamentale» et «inscrite dans la loi» a quelque peu été «oubliée».

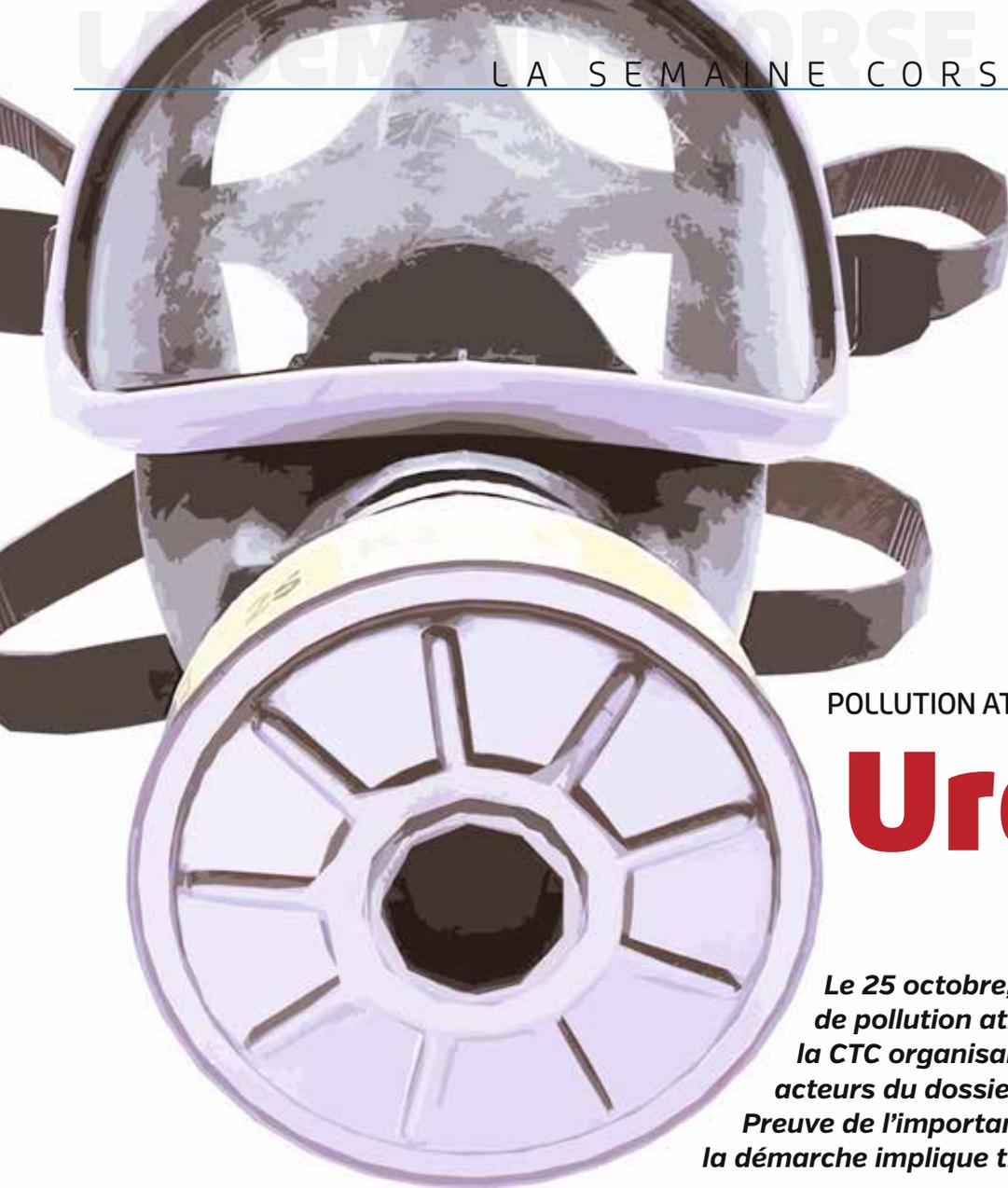
Mais au delà des chiffres sur les flux touristiques, l'heure est au retour à un grand fondamental: «l'économie du tourisme n'est pas seulement une question de fréquentation. L'essentiel n'est pas d'avoir beaucoup de monde, mais des retombées économiques importantes». Et donc proposer, dans une logique de synergie, des

produits, activités et service nouveaux, à forte valeur ajoutée. «Si on n'a rien à offrir, on n'en retirera rien. Inutile d'avoir des arrivées si restaurants et hôtels sont fermés et s'il n'y a aucune activité à proposer par mauvais temps. On a besoin d'une articulation entre tous les acteurs, de revoir nos partenariats et collaborations.» Au passage, exit «la dichotomie clientèle haut de gamme/clientèle bas de gamme. Certains, sans être très fortunés, peuvent être enclins à dépenser, si on leur en donne l'occasion et qu'on fait baisser le coût du transport.» Et un grand coup de plume au Guide des aides au tourisme qui tient désormais en une quarantaine de pages, tirées sur imprimante de bureau. Sobre et concis: «on sort de la logique d'assistance et les aides ne doivent pas être considérées comme des subventions mais comme des leviers pour des projets.» Enfin, l'observation du tourisme se traduira également par «l'analyse de sa soutenabilité. Il y a le rapport, mais aussi le coût». Une question dont l'ATC ne fera pas l'économie. ■ Elisabeth MILLELIRI

+ 2,2% d'entrées à fin septembre comparativement à 2015, avec **7,3%** d'arrivées pour le seul mois de septembre et **+2%** d'arrivées en juillet-août.

+ 6,4% d'augmentation des sièges aériens sur les marchés internationaux, l'international dans le trafic global aérien représentant **13%**.

+2,45% d'augmentation des nuitées hôtel mesurées par l'Insee, mais les estimations des professionnels se situeraient **entre 0 et -5%**. Avec un accroissement des arrivées, mécaniquement, la part captée par le locatif informel (**70%** de l'offre estivale) a dû augmenter.



POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Urgence!

Le 25 octobre, Ajaccio a connu son énième pic de pollution atmosphérique. Dans la foulée, la CTC organisait le 28 une réunion entre les acteurs du dossier.

Preuve de l'importance accordée au problème, la démarche implique trois offices territoriaux.

Lors de la réunion du 28 octobre, il a été expliqué qu'Ajaccio a été touchée le 25 par une vague de scirocco, chargée de particules sableuses venues du Sahara. Si l'origine de la pollution était extérieure, ses effets néfastes ont été aggravés par les émissions endogènes du trafic automobile, du Vaziu et des navires à quai ou au mouillage... et l'absence de mesures. Un pic «*exceptionnel et considérable*» selon François Alfonsi, président de Qualitair Corse, mais qui pourrait se reproduire, que les particules proviennent du désert africain ou des bassins industriels de Gênes, Milan et Savone.

Pour Jean-Félix Acquaviva, président de l'Office des transports de Corse, cette «*question brûlante*», «*déjà dans les tuyaux depuis des mois, après des saisines répétées et les interpellations des associations*» prouve que l'horizon 2025 fixée par la convention Marpol sur les émissions des navires marchands est «*trop lointain*» et qu'il faut «*dès ce jour*» décider de mesures «*partenariales et réglementaires*», qu'elles visent à organiser les réactions en cas de pic ou à structurer les pratiques de tous les acteurs. Si les premières seront prises immédiatement, les autres suivront «*très rapidement*». Place donc à une «*intensification de la lutte pour la qualité de l'air*» qui sera «*politique, transversale et offensive*».

Dans le viseur, les «*gros pollueurs*», comme les appelle Fabiana Giovannini, présidente de l'AAUC* : EDF et les compagnies maritimes, avec qui «*il est nécessaire de travailler si on veut régler le problème*». Invités également à participer à la discussion, Chemins de fer de la Corse (CFC), Chambre de commerce et d'industrie, associations environnementales et Qualitair, «*outil partenarial*». Agnès

Simonpietri, présidente de l'Office de l'environnement, souligne, elle, que la Corse fait face à un problème de santé publique, et que l'exécutif est «*déterminé à avancer très rapidement*».

Première annonce du jour, au premier semestre 2017 sera menée une étude sur l'impact des émissions portuaires. Autre mesure annoncée, Hyacinthe Vanni, président des CFC, assure que désormais tout le transport ferroviaire périurbain sur les territoires de la Capa et de la Cab sera gratuit en cas de pic.

Du côté des compagnies maritimes, la Méridionale se dit «*confrontée aux exigences environnementales*» et équipe actuellement, pour un coût de 700 k€ par navire, l'ensemble de sa flotte d'un système similaire au pot catalytique. Pour la Corsica Linea, qui a hérité des navires «*obsolètes*» de la SNCM, un procédé de «*lavage*» des fumées sera bientôt appliqué, pour 400 k€ par unité.

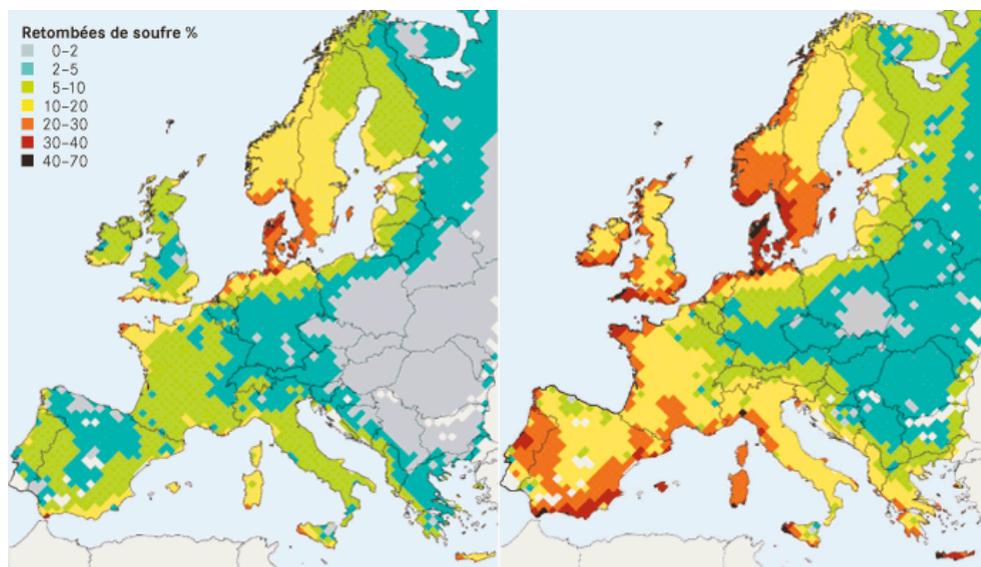
Par ailleurs, la Méridionale teste en ce moment à Marseille un procédé de connexion au réseau électrique qui permettrait de couper non seulement les moteurs mais aussi le groupe électrogène une fois les opérations de déchargement terminées. Mais, comme tout le monde le fait remarquer, dans le cas des ports corses cela reviendrait simplement à déplacer le problème de quelques kilomètres, puisque les centrales électriques utilisent le même carburant que les navires. Seules les centrales au gaz rendraient cette solution pertinente.

Une option qui n'est «*absolument pas acquise*» pour Jean-Nicolas Antoniotti, président d'Aria Linda, malgré les assurances que dit avoir reçues à ce sujet Fabiana Giovannini de la part du gouvernement. Autre point relevé par Jean-Nicolas Antoniotti, à Ajaccio,

*Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse

CE DANGER QUI VIENT DE LA MER

Le bilan de la pollution urbaine en France ? 42000 morts par an, ce qui «pour la Corse, si nous faisons un calcul rapide, équivaldrait à 210 morts par an» note Fabiana Giovannini qui souligne que «cette estimation, bien qu'approximative, traduit l'importance d'agir, conforte les actions que nous menons et appelle à une prise de conscience plus large encore». Ceci étant, si cette pollution n'est pas à prendre à la légère, pas plus que celle induite par le brûlage des déchets verts, celle induite par le trafic maritime, qui il y a peu encore était nettement moins médiatisée, s'avère tout autant sinon bien plus redoutable. En cause, le carburant des navires, de la marine marchande comme des croisières. Un fioul lourd, dont la combustion entraîne l'émission de fortes quantités de particules fines: oxydes d'azotes et surtout oxydes de soufre, particulièrement toxiques. En juin 2015, une étude coproduite par l'université de Rostock et le centre de recherche sur l'environnement de Munich établissait une corrélation entre ces émissions et la survenue de maladies pulmonaires et cardiovasculaires sévères, estimant qu'elles occasionnaient quelques 60 000 décès prématurés par an dans l'Union européenne. Plus récemment, dans le quotidien suisse Le Temps, James Corbett, professeur et chercheur à l'Université du Delaware, auteur d'une étude sur la mortalité induite par les émissions atmosphériques des navires, avançait le chiffre de 100 000 morts précoces chaque année dans le monde, uniquement par cancer du poumon et maladies cardiovasculaires résultant de l'exposition aux particules fines issues des carburants de navires. Premières populations exposées au risque, sans surprise, celles des villes portuaires et côtières. Si la convention Marpol, relative à la pollution marine, établie par l'Organisation maritime internationale a institué la mise en place de zones d'émissions contrôlées où les teneurs en soufre des carburants sont réglementées et où les navires ne peuvent plus utiliser de carburant contenant plus de 0,1 % de soufre, la Méditerranée qui, en 2013 concentrait 25 % du volume mondial de transport maritime commercial, n'est pas concernée par cette mesure. Peut-être en 2020... Ou en 2025. ■ EM



Légende :

À gauche, les pourcentages de retombées atmosphériques de soufre induites par le trafic maritime en 2000.

À gauche, l'estimation des pourcentages de ces mêmes retombées en 2020, si aucune mesure de contrôle n'est prise.

Source : Commission Oskar, bilan de santé 2010

quatre navires, dont deux ferries, lâchaient de copieuses panaches au plus fort du pic du 25, alors même que la toute récente station de mesure Qualitair installée place Abbatucci affichait des taux de particules de 187 µg/m³, équivalant à 6 fois la valeur moyenne. Du côté satisfecit, la Capa et EDF ont bien réagi selon lui, l'une en appliquant la gratuité sur le réseau de bus TCA, l'autre en coupant un moteur du Vaziu et en basculant la production sur l'hydraulique et Lucciana. Selon CCI d'Ajaccio, les compagnies de croisière demandent déjà aux autorités portuaires l'assurance de pouvoir faire accoster des navires à gaz et la compagnie Carnival Cruises a commandé 9 unités de ce type. Pour ce qui touche au système de connexion électrique des navires à quai, il ne serait semble-t-il pas disponible avant la mise en fonction du nouveau terminal fret de St-Joseph dont la mise en chantier est prévue en 2023.

Au rang de ce qu'il reste à réaliser, Jean-Félix Acquaviva confirme que les futurs navires de la compagnie régionale seront dès 2022 mûs par une propulsion hybride ou par hydrogène. Cette dernière option impliquerait aussi une production et un stockage du carburant sur place, comme cela se pratique en Bretagne. Dans cette optique, une visite sera effectuée à aux chantiers navals de Split, en Croatie, les 16 et 17 novembre prochains. La piste de la filière hydrogène locale garantirait, outre l'absence totale de rejet polluant, une rentabilité accrue pour l'opérateur.

Fabiana Giovannini certifie que la CTC «presse» EDF au sujet des centrales à gaz, au point de gagner deux mois sur la réalisation de l'étude que doit mener l'opérateur énergétique, qui sera disponible en février. D'autres actions sont envisagées en vue du traitement des eaux de ballast des navires. Les particuliers ne sont pas oubliés, et un effort leur sera demandé pour substituer au brûlage des végétaux la méthode du broyage, dont le produit permet en outre de structurer les composts, un exemple selon elle de «cercle vertueux». ■ Eric Patris

LE FIOUL LOURD

Visqueux, chargé de sédiments, de résidus

de raffinage, il représente environ 10% de la production pétrolière.

Un navire comme ceux qui desservent la Corse consomme entre 20 et 60 tonnes

de ce carburant par jour. Une gouttelette dans les 250 millions de tonnes que brûle

la flotte marchande mondiale tous les ans... mais comme le taux de soufre admis

dans le fioul lourd, ou «380», est de 3,5%, soit 3500 fois plus que les carburants pour

véhicules terrestres, la gouttelette dégage autant de soufre que 85000 voitures.

RENCONTRES INTERCULTURELLES FRANCO-ALLEMANDES DE JEUNES

Le langage de l'art



L'association des Rencontres internationales artistiques, (Aria) et l'école des arts de Schwerin, en Allemagne, sont partenaires dans le cadre d'un projet pédagogique et artistique.

Du 22 octobre au 1^{er} novembre, à Pioggiola, 11 enfants de Schwerin et 11 enfants de Corse ont échangé pour créer ensemble un spectacle.

Un pont entre deux pays et deux cultures au travers d'une passion commune.

Tout a commencé l'an dernier, par un colloque ayant pour thème l'apprentissage linguistique et les pratiques artistiques. Organisé par l'office franco-allemand pour la jeunesse et la ligue de l'enseignement, à l'école des arts de Schwerin, on y présentait le projet bilingue français-corse mené au sein de l'Aria avec les scolaires. De là devait jaillir l'idée d'un partenariat interculturel. Et par le biais de ce premier contact en août 2015, 11 enfants corses partaient à Schwerin où ils ont pu allier découverte de l'environnement et pratique artistique, sur le thème du cirque et du spectacle vivant. Ainsi sont nées les Rencontres Interculturelles franco-allemandes de jeunes, projet européen soutenu par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) qui poursuit deux objectifs: la pratique artistique et l'apprentissage des langues. «*Pourquoi n'y aurait-il que le Président François Hollande et la Chancelière Angela Merkel qui auraient le droit de se rencontrer? Nous pensons que ce sont les gens et surtout les jeunes qui doivent se rencontrer*», souligne avec humour Holger Reschke, directeur de l'école des arts de Schwerin.

Pour la deuxième édition de ces rencontres, l'Aria recevait à Pioggiola, du 22 octobre au 1er novembre 11 enfants de Schwerin et 11 enfants venus de toute la Corse. «*Nous offrons plusieurs disciplines durant ce séjour: des cours de cirque, de théâtre, mais aussi de l'art plastique et de la vidéo. Toutes ces activités permettent d'élaborer le spectacle. Les enfants vont ainsi créer les éléments du décor, ils vont réaliser le film d'introduction ainsi que la représentation en elle-même*» explique Elsa Comelli, conceptrice et animatrice linguistique du projet. Un spectacle va donc se créer de

toutes pièces avec des enfants parlant deux langues différentes. Mais justement, souligne Elsa Comelli «*c'est tout le pari de ces rencontres, on est là pour créer de l'échange entre ces deux cultures et ces deux langues. En tant qu'animatrice linguistique, je leur propose des jeux ayant pour objectifs de favoriser les premières acquisitions du langage et plus largement, la dynamique de groupe. Le reste, ils l'apprennent lorsqu'ils sont ensemble. Tout ce qui touche à la vie quotidienne est très important pour parvenir aux objectifs.*» Des journées bien remplies pour ces artistes en herbe, entre la langue de Molière, celle de Goethe mais aussi celle de Fusina. En effet, le corse fait également partie intégrante du spectacle. Les enfants ont aussi droit à des sorties, pour découvrir la Balagne et la culture corse. Ainsi lors d'un jeu de piste, les jeunes Allemands ont eu à photographier Pasquale Paoli sur la place qui porte son nom, à l'Île Rousse ou encore aborder des passants pour enregistrer quelques paghjelle.

Apparemment, de l'avis des intéressés, la formule est efficace. «*On s'entend très bien entre nous. Pour se parler on mélange anglais, français et aussi des mimes et avec ça on arrive à se comprendre. À la fin du stage, on retiendra plein de bons moments*» dit le Français Emreis. «*Le séjour s'est très bien passé, je suis heureux de l'avoir fait. Ça donne envie d'apprendre les langues et notamment le français*» renchérit l'Allemand Kai. Pour Holger Reschke, «*ces échanges entre jeunes doivent se multiplier, j'ai vraiment le souhait que ces jeunes Allemands ramènent un bout de France avec eux et qu'ils aient envie de rester en contact avec leurs camarades français*». ■ Pierre PASQUALINI

«Pourquoi n'y aurait-il que François Hollande et Angela Merkel qui auraient le droit de se rencontrer?»

L'âne corse en quête de reconnaissance.

Si beaucoup d'animaux peuvent concourir au titre de l'espèce fétiche de notre île, l'âne est peut-être celui qui le mérite le plus. Ne serait-ce que pour ses services rendus. L'association nationale de l'âne et du mulet corses entend lui redonner la place qui lui est due. En commençant par définir les traits d'une race asine locale.

Si le sanglier et le mouflon sont souvent cités comme des symboles du côté sauvage et libre de la Corse, l'âne est sûrement l'animal qui a le plus contribué à la construction de notre société. En effet, il est bon de se rappeler qu'il était le compagnon du corse, l'accompagnait sur les sentiers, portait ses fardeaux et effectuait sa part du travail des champs. Puis le temps a passé, la modernité s'est installée et l'âne est devenu petit à petit un élément du décor, remplacé par les voitures et autres tracteurs. Une victime collatérale de la destruction créatrice si chère à l'économiste Joseph Alois Schumpeter.

Certains se soucient pourtant de lui assurer un devenir, comme l'association nationale de l'âne et du mulet corses, présidée par Eugène Tramini qui, pour faire reconnaître l'âne corse et ses spécificités a mandaté un bureau d'étude ainsi qu'un expert de la race asine et, lancé, en collaboration avec le Conseil du cheval en Corse, une opération de recensement en vue d'établir un standard régional puis de présenter une demande de reconnaissance officielle. «*L'interprofession du cheval et de l'âne corse a fait appel à nous il y a deux ans maintenant pour élaborer ce dossier. Depuis ce temps donc, nous recensons les bêtes présentes dans l'île pour voir s'il y a une certaine homogénéité entre elles. Nous avons ainsi vu 350 ânes et parmi eux 90 ont été répertoriés comme présentant des similitudes. Ce résultat est très encourageant*» estime Bruno Pourchet, ancien directeur des Haras nationaux qui a déjà contribué à la reconnaissance du cheval corse en 2012.

Mais alors à quoi ressemble cet âne corse pur et dur? C'est là qu'intervient Olivier Courthiade, expert en ânes et mules d'Europe à qui incombe la tâche de définir les critères et de déterminer s'ils sont typiques à la Corse: «*Mon rôle est d'observer les différents*

cas, prendre les mensurations, les épaisseurs, regarder la posture, la robe, en résumé de passer chaque animal au crible. Pour ce qui est de la race corse, au vu des premiers éléments de nos travaux, il semble que ce soit un âne de petite taille, d'inspiration sarde, c'est-à-dire un animal très élégant avec une croupe ronde et un poil très court. Mais l'originalité qui fait qu'il n'est pas simplement un dérivé de l'âne sarde est sa polychromie». L'âne corse a comme particularité de présenter une croix plus foncée au niveau du dos et des pattes zébrées. Pour Olivier Fondacci, éleveurs à Santa Riparata di Balagna et vice-président de l'association nationale de l'âne et du mulet corses, la race nustrale devrait être «*la seule de France à avoir quatre couleurs de robe. Un pelage gris, un autre couleur chocolat, un noir avec le museau blanc et enfin un autre entièrement noir*». Outre l'aspect culturel, l'obtention d'une reconnaissance conférerait à cet âne un atout économique. «*Je suis producteur de lait d'ânesses pour les produits de cosmétiques, la reconnaissance de la race permettrait de donner une plus grande valeur aux produits qui seront certifiés corses. Nous pourrions ainsi développer l'exploitation, faire de la reproduction et replacer l'âne dans l'économie insulaire, explique Olivier Fondacci, avant d'ajouter: l'âne est un patrimoine de la Corse, ce statut permettra de le faire reconnaître à sa vraie valeur. Dans tous les magasins de souvenirs on trouve des ânes en peluches, c'est un emblème. Et aujourd'hui tout ce que les gens de l'extérieur retiennent de lui, c'est le saucisson...*».

Si l'âne corse semble en bonne voie de retrouver un statut et une place forte dans la société et l'économie insulaires, le chemin reste encore long. Une fois les critères définis, il faudra présenter le dossier devant le ministère de l'agriculture et ainsi, peut-être voir reconnaître une septième race asine en France. ■ **Pierre PASQUALINI**



50 selon l'Institut national du cancer, c'est le taux d'incidence standardisé du cancer du poumon chez l'homme en Corse, de 2008 à 2010. Contre 59,2 en Lorraine et 63,5 en Nord-Pas-de-Calais, où ne s'applique aucune taxe réduite sur le tabac. À la place de Michèle Delaunay, on s'inquiéterait.

Les chiffres de la semaine

330 déficiences d'entretentes par an en moyenne en Corse, entre 2008 et nos jours, contre une moyenne de 252 par an entre 2000 et 2007. Soit une augmentation de 30% entre ces deux périodes.

Les chiffres de la semaine

+500 personnes par an touchées en Corse par un accident vasculaire cérébral dont un tiers garderont des séquelles invalidantes a indiqué l'ARS de Corse, à l'occasion de la journée mondiale de l'AVC, le 29 octobre.

Les chiffres de la semaine

ISULA SURELLA Qui veut tirer sur les cormorans ?

Depuis près de 40 ans, les cormorans bénéficient en Europe du statut d'espèce protégée. Si bien protégée qu'ils semblent être passés d'une situation de quasi-extinction à une surpopulation, que dénoncent nombre de pisciculteurs et pêcheurs, en France, mais aussi en Italie, et tout particulièrement en Sardaigne. Où, l'organisation professionnelle agricole Coldiretti a dénoncé l'accroissement excessif de leur présence, notamment dans la zone d'Oristano où un recensement de ces oiseaux, effectué de 2008 à 2014 a mis en évidence une augmentation de 86,50 % en l'espace de six ans. Sachant qu'un cormoran mange en moyenne plus de 9 kg de poisson par mois, il a été estimé que cette sur-représentation occasionnait pour les pisciculteurs et pêcheurs de la région un manque à gagner de 2,68 M€. Une situation qui a la région sarde à approuver en décembre 2015 une délibération relative à la nécessité de procéder à un abattage maîtrisé des cormorans, puis, en juillet 2016 à voter un Plan de limitation prévoyant la possibilité d'abattre 5 à 10 % de la population de cormorans. Et qui ne fait l'unanimité ni auprès des défenseurs de l'environnement, ni auprès des professionnels de la pêche et de la pisciculture. Plusieurs d'entre eux ont récemment fait savoir qu'ils n'y adhèreraient pas. Non parce qu'ils ont le cœur tendre, mais parce qu'ils jugent la solution à la fois « extrême et inutile » et plus propice à des accidents de chasse qu'à une résolution du problème. ■

Sources : Sardinia Post, La Dea della caccia, Cagliariapad



Le 25 octobre, place Abbatucci à Ajaccio, 7h46
Photo Aria Linda

HAUT

Une avancée vers la création du premier Comité départemental handisport de Corse, pour laquelle le partenariat de la Ville d'Ajaccio a été sollicité par l'association Valin'cap, chef de file pour la conduite des travaux préparatoires. La charte Ville Handicap d'Ajaccio prévoit le développement d'activités pour tous en s'appuyant sur les structures sportives municipales mais aussi les clubs et le Centre du sport et de la jeunesse de Corse (CSJC).

BAS

Le 31 octobre a vu la fin des liaisons Bonifacio/Santa Teresa di Gallura assurées par la compagnie maritime italienne Blu Navy. Créée à l'origine pour relier l'île d'Elbe à la Toscane, Blu Navy avait ouvert une ligne Sardaigne- Corse en avril 2016, suite à la faillite de la compagnie régionale sarde Saremar. Elle escomptait percevoir des subventions de la région sarde afin d'assurer le service hors-saison. Espérance déçue qui a signé l'arrêt de la ligne.

FRAGILE

En 2015-2016, 58% des élèves de collège ont fait du corse (dont 16% en filière bilingue) contre 22% des élèves en lycée d'enseignement général (dont 0,78% en filière bilingue) et 27% des élèves en lycée professionnel. Entre la 6^e et la 3^e, l'effectif des élèves qui font du corse chute de moitié, passant de 84% à 42%.

IL FALLAIT LE DIRE « Oui, je suis favorable à un développement économique beaucoup plus fort »

a notamment déclaré sur France 3 Corse, **Bruno Le Maire** candidat à la primaire de la Droite et du Centre, lors de sa venue en Corse le 31 octobre. L'étonnant aurait été qu'il se décrète favorable à un accroissement généralisé de la misère la plus noire. Mais on apprécie l'intention, hein... Vraiment...

IL FALLAIT LE DIRE « Comme cancérologue je refuse que la mortalité par cancer pulmonaire des Corses soit de 25% supérieure à celle du continent »

a twitté la députée **Michèle Delaunay**, le 27 octobre. C'est beau cette soif d'absolu ! Certains, comme citoyens, refusent de voir le discours politique viser -et souvent, hélas, atteindre voire survoler- les sommets de la démagogie inepte. Et pourtant...



N° 01

TSB (TRANSPORT SERVICE BERTONCINI)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16-10-2016 fait à Bisinchi (2B), il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société par Actions Simplifiée **DENOMINATION** :

TSB (Transport Service Bertoncini)

SIEGE SOCIAL : Village de Bisinchi - A Funtana - 20235 BISINCHI

OBJET : La société a pour objet le transport routier de marchandises de proximité, dépôt, gardiennage, manutention et livraisons. Accessoirement la vente de produits destinés aux centrales à béton et autres aux professionnels.

Plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 2000 euros entièrement libéré **PRESIDENT** : Mr BERTONCINI Jean-Vincent né le 24-07-1967 à Bastia (2B), demeurant Village de Bisinchi - A Funtana - 20235 BISINCHI, de nationalité Française, pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes. **IMMATRICULATION** : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 02

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto-Vecchio du 17/10/2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : **MARC-MARIE**
Siège social : 64 Ceccia, 20137 Porto-Vecchio

Objet social : Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 Euros
Gérance : Mr Alexis VINCENT-CASTELLI demeurant 64 Ceccia, 20137 Porto-Vecchio
Immatriculation de la Société au R.C.S. d'Ajaccio

La Gérance,

N° 03

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à FURIANI en date du 29/10/2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SV LOC**,

Siège social : Lieu-dit OLIVETTO, Route du Village, 20600 FURIANI (Haute Corse)

Objet : Location de tout type de matériels industriels, de tout type de matériels se rapportant au bâtiment, aux travaux publics, à la construction.

- Location de voitures automobiles, caravanes, cycles et motocycles, moteurs et propulseurs marins et de coques de bateaux.

- Location de tout type de véhicules et engins se rapportant à tous domaines d'activités en général.

- Achat et la vente de tout type de matériels et agencements de toutes natures, de tout type de véhicules et engins, moteurs et propulseurs marins et de coques de bateaux.

- Intermédiaire dans toutes activités, agent d'affaires, commissionnaire, courtier.

- Réalisation de toutes prestations de services.

Durée : 99 ans

Capital : 500 euros

Gérance : Monsieur Luigi LONGO, Lieu-dit OLIVETTO, Route du Village, 20600 FURIANI

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA,

Pour avis, Le gérant.

N° 04

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **BP Invest**

Forme : Société par Actions Simplifiées

Capital : 1000 €

Siège : 1bis rue Emmanuel Arène, 20000 Ajaccio

Objet : La transaction sur immeubles et fonds de commerces

Durée : 99 ans

Président : PACCIONI Marc, demeurant chemin des Genêts, « Pasci Pecora », route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio
Directeur général : BOGNER Philippe, demeurant 24 rue docteur Del Pellegrino, 20090 Ajaccio

Immatriculation : en cours au RCS Ajaccio.

Pour avis,

N° 05

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/09/2016, il a été constitué une Société **Dénomination sociale** : **DMI 2B**

Siège social : LIEU DIT CASTELLU ROSSU, ROUTE DE L'AEROPORT, 20290 LUCCIANA **Forme** : SAS à capital variable

Capital minimum : 5000 Euros, en dessous duquel il ne peut être réduit
Capital initial : 8510 Euros **Capital maximum** : 50000 Euros **Objet social** : La fabrication et l'installation de matériels électriques et matériels nécessaires à l'automatisation des lignes de production, la maintenance industrielle des chantiers mis en œuvre, l'assistance technique sur chaînes de fabrication, les études de projet de développement industriel

Président : Monsieur MICHEL DUCRY demeurant : A LICCIA, RESIDENCE 5, 20290 BORGIO élu pour une durée indéterminée **Directeur Général Délégué** : Madame KARINE HINAULT DUCRY demeurant : A LICCIA, RESIDENCE 5, 20290 BORGIO

Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clause d'agrément** : les projets de cessions doivent être agréés par la majorité des associés **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

RCS de Bastia.

N° 06

POSE 2B

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20-10-2016 fait à Bastia (2B), il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION : **POSE 2B**

SIEGE SOCIAL : 8 Rue Campanari - 20200 Bastia

OBJET : La société a pour objet la vente et la pose directement ou par l'intermédiaire de sous traitants de menuiserie ainsi que tous produits d'équipement de la maison tels que cuisines, placards, rampes, clôtures sans que cette liste soit limitative. Plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 100 euros entièrement libéré **PRESIDENT** : Mr FERRE Pascal né le 27-04-1964 à Francheville (69), demeurant 8, Rue Campanari - 20200 BASTIA, de nationalité Française, pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes.

IMMATRICULATION : Au RCS de BASTIA.

Pour avis,

N° 07

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **BP Consulting**

Forme : Société par Actions Simplifiées

Capital : 4000 €

Siège : 1bis rue Emmanuel Arène, 20000 Ajaccio

Objet : La transaction sur immeubles et fonds de commerces

Durée : 99 ans

Président : BOGNER Philippe, demeurant 24, rue docteur Del Pellegrino, 20090 Ajaccio

Directeur général : BOGNER Philippe, demeurant 24, rue docteur Del Pellegrino, 20090 Ajaccio

Immatriculation : en cours au RCS Ajaccio.

N° 08

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sarrrola-Carcopino du 25/10/2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **ADELAIDE A**

Siège : Lieu-dit Suaralta, 20167 SARROLA-CARCOPINO

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.200 Euros

Objet : - Entretien et nettoyage de maisons, locaux, bureaux, bateaux
- Pressing

Présidente : Mme Adelaide Dos Anjos PEREIRA ANTUNES (épouse OLIVEIRA DA SILVA), demeurant Lieu-dit Suaralta, 20167 SARROLA-CARCOPINO

La Société sera immatriculée au R.C.S. d'Ajaccio.

Pour Avis, La Présidente.

N° 09

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AJACCIO en date du 17 octobre 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **MARLI GEST**

SIEGE SOCIAL : 44 cours Lucien Bonaparte, AJACCIO [20000]

OBJET : Soutien administratif, conseil, gestion commerciale administrative pour les entreprises et les particuliers

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 500 euros

PRESIDENT : Madame Florence, Violaine FOURNIER née JEAN, demeurant Résidence des Iles - Le Monte Cristo - Ajaccio [20000]

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

Pour avis, le Président.

MODIFICATION GERANT

N° 10

SARL LE NIOBEL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 €

Siège Social : Lieu-dit Rimessa

20226 Belgodère

RCS Bastia : 802 377 259

L'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre a constaté la démission de Monsieur PROMPT Jean-Michel aux fonctions de cogérant, Madame PERALDI Jacqueline épouse PROMPT demeurant gérant pour une durée indéterminée.

RCS BASTIA.

Pour avis,

N° 11

K VALERIE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7.622,00 euros

Siège social : ZA de Folelli

20213 Folelli

Bastia B 403 187 305

Aux termes d'une délibération en date du 22 Août 2016, la collectivité des associés a démis de ses fonctions de gérant Monsieur Noel RONCAGLIA, et a nommé en remplacement Monsieur Thierry GUELFUCCI, demeurant villa suertello, Moriani Plage, 20230 SAN NICOLAIO pour une durée indéterminée.

Pour avis,

La Gérance.

N° 12

AVIS

Aux termes d'une AGE du 26/10/2016, les associés de la **SCI LA MARINE DE PORTO VECCHIO** siège PORTO VECCHIO [20137] - 2 Rue Jean Jaurès, capital 4.573 EUR, RCS Ajaccio D 319.923.892, suite au décès de M. Antoine CESARI le 23.10.16, ont nommé en remplacement M. Christophe CESARI, né le 06.11.1968 à Ajaccio demeurant Marina di Fiori 20137 Porto-Vecchio au poste de Gérant à compter du 23.10.16.

Pour avis,

N° 13

SCI THOLAU

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège : Résidence Prince Imperial
20090 Ajaccio
500478037 RCS de Ajaccio

REMPACEMENT DU GERANT

Suivant délibération du 1er octobre 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Mme Pascale, Marguerite PAOLETTI, demeurant Boulevard Bénielli, Résidence les Fougères, Bâtiment C, 20000 AJACCIO, en qualité de gérante pour une durée indéterminée à compter du 1er octobre 2016 en remplacement de Monsieur Paul, André, Denis PAOLETTI, démissionnaire. **Modification** : Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis, la Gérance.

**MODIFICATION
SIEGE SOCIAL**

N° 14

**TALLIANCE AVOCATS**

57, Promenade des Anglais
06048 Nice Cedex 1

SOCIÉTÉ**« LES VALLONS DE TOGA »**

Société Civile Immobilière
Au capital de 10.000 Euros
Siège social : ZI de Tragone
Lotissement Ascosa, 20620 Biguglia
En cours de transfert
R.C.S. Bastia 800 923 880

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale mixte du 13 juin 2016, il résulte que le siège social a été transféré de [20620] BIGUGLIA - Zone Industrielle de Tragone - Lotissement Ascosa à [20620] BIGUGLIA - ZAC de Campo Vallone - Lot n° 5 à compter du 13 juin 2016. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour avis,

N° 15

GMTI

SAS au capital de 107.400 euros
Siège social : Rte de l'Ospedale
20137 Porto-Vecchio
440 903060 RCS Ajaccio.

Le 26/10/2016, l'associé unique a transféré le siège social à **22 rue Docteur François Del Pellegrino Appt. A12 20090 Ajaccio** à compter du 26/10/2016. Dépôt au RCS d'Ajaccio.

N° 16

AVIS

D'un PV d'AGE en date du 25/10/2016, les actionnaires de la SAS "JILL", société au capital de 7500 €, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro 822 874 285, ont décidé de transférer le siège social de "Mezzavia Centre - Mezzavia - 20000 AJACCIO" à "Mezzavia Centre - Ajaccio - 20167 MEZZAVIA" à compter de cette même date. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis et mention, Le Président.

N° 17

SCI HERAUD

Société Civile
Capital de 64.043,83 euros
Siège : Lieu-dit A Stagnola
C/O M. MIDY JEAN
20166 Pietrosella
413 604 869 RCS Ajaccio

Suivant P.V de L'A.G.E du 20/10/2016, enregistré au SIE d'AJACCIO le 26/10/2016 Bordereau 2016/672 Case 2 Ext 1179, les associés décident : De transférer le siège social à **SAINT MEDARD EN JALLES (33160) 3 rue Amédée Berque** à compter du 20/10/2016. Désormais la société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
Le notaire.

N° 18

MODIFICATIONS**AKUO ENERGY CORSE**

S.A.S. au capital de 1.000 €
21, boulevard Paoli, 20200 Bastia
820 533 909 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 18/10/2016, il a été décidé de transférer le siège social au **1, rue du Docteur Morucci, 20200 BASTIA**, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Bastia.



N° 19

SARL LA LOUVET

SARL à capital variable de 6000,00
Euros Les Forgettes,
27230 Fontaine la Louvet
437954738 R.C.S. Bernay

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/11/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **Santuario, 20253 Barbaggio** à compter du 01/11/2016. Gérance : Monsieur Jean-François Caron, demeurant Santuario, 20253 Barbaggio La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bernay.

N° 20

MODIFICATIONS**RAPALE SAS**

S.A.S. au capital de 37.000 €
21, boulevard Paoli, 20200 Bastia
502 967 185 RCS Bastia

Suivant décisions en date du 27/10/2016, il a été décidé de transférer le siège social au **1, rue du Docteur Morucci 20200 BASTIA**, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Bastia.

**MODIFICATION
CAPITAL SOCIAL**

N° 21

**B. LEONELLI**

Avocat

5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél. 04.95.31.69.67
Fax: 04.95.32.79.15

Email : cabinet.leonelli@wanadoo.fr

**«ENTREPRISE GENERALE
INDUSTRIELLE E.G.I.»**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7.622,45 €

Porté à 80.000,00 €

Siège social : Bastia (20600)

Lotissement Les Collines II

Montée Santa Barbara N 1 - Furiani

R.C.S : Bastia N° 393 058 433

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 Octobre 2016, enregistré à BASTIA le 27 Octobre 2016, Bordereau N°2016/672, Case N°5, Ext 1405, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 72.377,55 € par incorporation de la somme de Soixante Douze Mille Trois Cent Soixante Dix-sept Euros et Cinquante Cinq Centimes [72.377,55 €] prélevée sur le compte "Autres Réserves" créateur de 143.326 € ainsi ramené à 70.948,45 €.

Pour le porter de 7.622,45 € à 80.000 €. Cette opération est effectuée par élévation du montant nominal des parts anciennes qui sera porté de Quinze Euros et Deux Cent Quarante Cinq Centimes (15,245 €) à Cent Soixante Euros (160,00 €).

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Article 7 Capital Social :

* **Ancienne Mention** : Le capital social fixé à la somme de Sept Mille Six Cent Vingt Deux Euros et Quarante Cinq Centimes (7.622,45 €) est divisé en 500 Parts sociales de 15,245 Euros chacune, * **Nouvelle Mention** : Le capital social s'élève à la somme de Quatre Vingt mille euros (80.000,00 €), il est divisé en 500 Parts sociales de Cent Soixante euros (160,00 €) chacune.

Pour avis, le gérant.



N° 22

LSEE

S.A.S. au capital de 1.363,50 euros
Siège social : Incubateur Inizia,
Immeuble Castellani,
Quartier Saint Joseph, 20090 Ajaccio
809 569 254 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'un Procès-Verbal du 5 Octobre 2016,

Le Président a pris acte que 2765 actions nouvelles ont été entièrement souscrites et libérées sur les 3.260 prévues initialement et a constaté de ce fait la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée par l'A.G.E. du 13 juillet 2016 d'un montant de 276,50 € au lieu de 326 € portant ainsi le capital social à 1.363,50 € au lieu de 1.413,00 €.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de AJACCIO.

N° 23

U FUCONE

Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Porté à 200 euros
Siège social : I Malacini
Quercitello - 20237 La Porta
819.754.284 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 Octobre 2016 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 10 euros par compensation du solde créateur de compte courant associé de la SARL GHJUVA, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 7 - Capital Social :*** Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Il est divisé en 10 parts de 10,00 euros chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :

A la société GHJUVA, Neuf parts sociales, ci...9 Numérotées de 1 à 9
A Madame Marie-Angèle ROSSI, une part sociale, ci...1 Numérotée 10

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 10 parts.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 10 parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à deux cent euros (200 euros). Il est divisé en 20 parts de 10,00 euros chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :

A la société GHJUVA, Dix neuf parts sociales, ci...19, Numérotées de 1 à 19,
A Madame Marie-Angèle ROSSI, une part sociale, ci...1, Numérotée 20

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 20 parts.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 20 parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

Pour avis, La Gérance.

**MODIFICATIONS
STATUTAIRES**

N° 24

CLINÉO-LCS CORSE

SASU au capital de 1.000 €
Siège : Quartier de l'Annonciade
Boulevard du Frango, 20200 Bastia
822293353 RCS de Bastia

Par un acte en date du 5 octobre 2016, l'associée unique a décidé de nommer la société Compagnie du Liouquet, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 EUR, dont le siège social est situé 531 Avenue Paul Jullien, Villa Soleil, 13100 Le Tholonet et dont le numéro unique d'identification est 821 733 995 R.C.S. Aix en Provence en qualité de président en remplacement de Monsieur Hervé Le Bocq, demeurant 56 Boulevard Gavoty, 13012 Marseille et d'augmenter successivement le capital social de 799.000 EUR et 412.121 EUR. Par un procès-verbal en date du 10 octobre 2016, le président a constaté la réalisation définitive de ces augmentations de capital, portant ainsi le capital de 1.000 EUR à 1.121.121 EUR. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

N° 25

AMI PERF CORSICA

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 7500.00 €
 Siège social : ZI Migliacciari
 Immeuble Paolini
 Prunelli di Fiumorbo
 20243 Prunelli di Fiumorbo
 533 789 319 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 05 octobre 2016 ;
 Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 05/10/2016, celle suivante ;

BIGUGLIA MATERIEL MEDICAL

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit ;

*** Ancienne mention :**

La dénomination de la société est :

AMI PERF CORSICA.*** Nouvelle mention :**

La dénomination de la société est :
BIGUGLIA MATERIEL MEDICAL.

Le siège social a été transféré, à compter du 05/10/2016, de ZI MIGLIACCIARO, IMMEUBLE PAOLINI, PRUNELLI DI FIUMORBO, PRUNELLI DI FIUMORBO (Corse), à **RN 193, CASATORRA, 20620 BIGUGLIA.**

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

L'assemblée générale mixte du 05/10/2016 a nommé en qualité de gérant à compter du 05/10/2016, M. MICHEL ACQUATELLA demeurant Rés. Les Roseraies, Bat. C à BIGUGLIA (20620) en remplacement de M. JACQUES CANONICI, gérant démissionnaire, de M. GILLES CAZAUD, gérant démissionnaire et de M. FREDERIC STERN, gérant démissionnaire.

En conséquence, l'article 13 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

N° 26

GESECO

Société Anonyme à Directoire
 et Conseil de Surveillance
 Au capital de 144.000 €
 Siège social : Lieu-dit Bevinco
 20620 Biguglia
 R.C.S. Bastia 317.557.726

L'Assemblée générale du 30 juin 2016 a nommé Madame Christine ANFOSSO, 59 Avenue Georges Pompidou - 13008 MARSEILLE, en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Roger CAZALET. Le Directeur Général Unique.

N° 27

AVIS

Aux termes d'une AGE du 26/10/2016, les actionnaires de la SAS "ANTOINE CESARI ET FILS BATIMENTS PORTO-VECCHIO, siège : PORTO VECCHIO (20137) - Caravelle I - Le Port, capital 297.702 EUR, RCS Ajaccio B 322.993.858, suite au décès de M. Antoine CESARI le 23.10.16, ont nommé en remplacement M. Pierre CESARI, né le 17.02.1955 à Ajaccio demeurant Marina di Fiori 20137 Porto-Vecchio au poste de Directeur à compter du 23.10.16 et M. Christophe CESARI, né le 06.11.1968 à Porto-Vecchio demeurant Marina di Fiori 20137 Porto-Vecchio au poste de Directeur Général à compter du 23.10.16.

Pour avis,

N° 28

OBS

SAS au capital de 100 €
 Siège social :
 3 Rue George Bernard Shaw
 75015 Paris, 538 700 113 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal des décisions en date du 28/09/2016, l'associé unique a décidé de :

- nommer en qualité de président M. Jean-Paul GENTILE demeurant Lieudit "Olzo", 20217 Saint Florent, en remplacement de M. François ALBERTINI
- modifier la dénomination sociale qui sera désormais "**Facere SAS**"
- modifier l'objet social en y ajoutant : "la construction et la détention de propriété d'un terrain viabilisé sis au lieudit "Olzo", sur la commune de Saint Florent dans le cadre d'une opération de développement et promotion immobilière, la détention de servitudes de passage ou d'accès."

- transférer le siège social à l'adresse suivante : **Lieu-dit "Olzo", 20217 Saint Florent.**

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Pour avis,

N° 29

PUNTILE

Société par Actions Simplifiée
 Unipersonnelle
 Au capital de 10.000.00 EUR
 Siège social : 1, Place Dominique Vincetti, 20200 Bastia
 RCS Bastia 814793659

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2016 : M. Serge LINALE, demeurant à Bastia 20200, a été nommé en qualité de Président de la société, pour une durée non limitée, en remplacement de Mme Serena BATTESTINI, Présidente démissionnaire.
 M. Olivier BERTHOLET demeurant à Bastia 20200, a été nommé en qualité de Directeur Général salarié de la société par contrat, pour une durée de 24 mois renouvelable tacitement, en date du 18 octobre 2016.
 Ces nominations ont pris effet à leurs dates respectives.

Pour Avis - Le Président.

N° 30

Dénomination sociale :
SOCIETE CIVILE GIOCAU
 Société Civile Immobilière
 Siège social : Bastelicaccia
 (Corse du Sud)
 Lieu-dit Favale, Route de Bottacina
 Capital social : 1.000,00 €
 Numéro SIREN 821 312 782

AVIS DE MODIFICATION

Par décision en date du 25 Octobre 2016 il a été pris acte de changer la dénomination de la société, à compter du 25 Octobre 2016, pour nouvelle dénomination sociale « **CAU & CO** ».
 L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO (Corse du Sud).

Pour avis et mention. La Gérance.

N° 31

ISULA SERVICES

S.A.R.L au capital de 1.000 €
 Siège social : 32, boulevard Fred Scamaroni - 20000 Ajaccio
 537.791.717 RCS Ajaccio

MODIFICATIONS

Par décision du 28 septembre 2016, l'Associé unique a décidé de :

- de transformer la société en société-par actions simplifiée ;
- de modifier en conséquence les statuts.

Le gérant était Monsieur Pierre Roy. Le président est Monsieur Pierre Roy, demeurant 32, boulevard Scamaroni à Ajaccio (20000).

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Le Gérant.

N° 32

LA TOUR GENOISE

SARL au capital de 1.122.600 Euros
 Siège social : Hôtel Le Pinarello,
 Pinarello
 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio
 448 775 338 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 18/10/2016, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de "Prise de participation dans des sociétés hôtelière ou de restauration ; Plateforme de réservation pour hôtellerie et restauration" et de modifier en conséquence l'article OBJET des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 33

CMF

Société Par Actions Simplifiée
 Au capital de 132.000.00 €
 Siège social : Rés Alzo Di Sole
 Bât F, BP 594, 20090 Ajaccio
 799 728 753 RCS Ajaccio

D'un PV d'AG du 15/10/16, il résulte qu'Emmanuel ROMEI, demeurant à la rés. Les Genets D'alzo, Bat.3, 20090 AJACCIO, a été nommé président de la société en remplacement de Stéphane ROMEI.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis,
 le représentant légal.

POURSUITE DE L'ACTIVITE SOCIALE

N° 34

SASU TRANSPORT DER
 Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 10.000 euros
 Siège social : Résidence Serena
 Bat A - Rond Point de Torra
 20215 Vescovato
 RCS Bastia 810 520 122 00013

Aux termes du procès verbal du 24/10/2016, l'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L223.42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, la gérance.

LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE

N° 35

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 SEPTEMBRE 2016 fait à Lucciana 20290 BORGIO, Madame Louise CIOSI, demeurant Route de l'Aéroport Lucciana 20290 BORGIO, a confié à La Société SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'HOTEL PORETTA, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est Route de l'Aéroport Lucciana 20290 BORGIO, immatriculée au R.C.S de BASTIA, sous le n° 818 318 883. L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce d'Hôtellerie situé à Route de l'Aéroport Lucciana 20290 BORGIO, connu sous le nom, de HOTEL PORETTA immatriculé au R.C.S de BASTIA, sous le n° 315 626 382. Pour une durée exceptionnellement de 15 mois, qui commencera à courir le 1er Octobre 2016 pour finir le 31 décembre 2017, renouvelable ensuite d'aimée en année par tacite prolongation, sauf dénonciation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

N° 36

AVIS DE RESILIATION DE LOCATION GERANCE

Le contrat de location Gérance, conclu le 05 Janvier 2015 entre la SARL PUB ST JEAN domiciliée à MIOMO immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 752 617 860 et Mr Yannick VENDASI domicilié à LUCCIANA immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 799 343 215, pour le débit de boissons sis à Bastia au 3 rue St Erasme à l'enseigne **V8 Club**, est résilié le 4 Janvier 2016 d'un commun accord entre les parties.

N° 37

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP en date à Ajaccio du 24/10/2016, SARL CARTHAGE SARL au capital de 8.000 €, sise lieudit U Vanqonu, route d'Afa, 20167 APPIETTO, immatriculée sous le numéro 502815764 a donné en location-gérance à : SARL Groupe MB SARL au capital de 1.000 €, sise 7 avenue des pinboules, 13770 Venelles, immatriculée sous le numéro 507939981. Le fonds de commerce Portant sur fond de commerce de ; Restauration sis et exploitation au 6 avenue Pascal Paoli, 20000 AJACCIO sis et exploité 6 avenue Pascal Paoli, 20000 Ajaccio, sous l'enseigne Casa Di Stella. Pour une durée de 1 année(s), à compter du 24/10/2016 pour prendre fin le 24/10/2017. Il se renouvelera ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

N° 38

Par acte SSP du 30/09/2016, il a été décidé de résilier, à compter du 30/09/2016, la location-gérance portant sur un fonds de commerce de SNACK BAR LE FLORIDE sis et exploité Rue Paul Colonna d'Istria 20090 AJACCIO et consentie le 30/10/2013 par M. Jean Pierre CORTICCHIATO, Rue Paul Colonna d'Istria - 20090 AJACCIO, au profit de M. Don Ghjacumu NICOLI, 3 Boulevard MASSERIA - 20000 AJACCIO.

N° 39



AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE

CESSION DE 96 m² D'UN TERRAIN RURAL NON DENOMME SIS AU LIEU-DIT PADULE

2ème parution,

Le public est informé que le Député - Maire de la Ville d'Ajaccio, par délibération n° 2016/231 en date du 01/08/2016 a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de cession d'une portion de chemin rural non dénommé sis au lieu-dit « Padule » au profit de Monsieur et Madame BRUNEL Jean et désigné par arrêté n° 2016/2252 en date du 20/09/2016.

Madame Catherine FERRARI, demeurant à Ajaccio, Villa « Inseme » résidence des îles, en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera

* du lundi 7 novembre 2016 au lundi 21 novembre 2016 inclus.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la Direction Générale des Services Techniques du 7 novembre 2016 au 21 novembre 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra adresser ses observations au commissaire enquêteur au siège de l'enquête avant clôture de celle-ci, ou les exposer au commissaire enquêteur qui siègera à la Direction Générale des Services Techniques, 6 boulevard Lantivy aux dates et heures suivantes :

- le lundi 07 novembre 2016 de 09h00 à 12h00,
- le mardi 15 novembre 2016 de 09h00 à 12h00,
- le lundi 21 novembre 2016 de 14h00 à 17h00.

N° 40

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAPA-MARCHÉ DE TRAVAUX

POUVOIR ADJUDICATEUR : Organisme privé de Sécurité Sociale : Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale (UIOSS) de la Haute-Corse
5/7, avenue Jean Zuccarelli
20406 BASTIA CEDEX

Représentée par Christine ROUS, son Directeur.

Contacts administratifs : Viviane POLITI et/ou Thérèse DELLAPINA

Au 04 95 54 32 58 et 04.95.54.32.50

E-mail : viviane.lapina-politi-ext@cpam-bastia.cnamts.fr

therese.dellapina@cpam-bastia.cnamts.fr

OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis a pour objet une consultation pour des travaux de mise en sécurité et d'économie d'énergie de l'immeuble de l'UIOSS regroupant la CPAM et la CAF de la Haute-Corse.

Nature du marché : Le présent marché de travaux est passé selon la procédure adaptée [Articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics]

Lieux d'exécution du marché : Immeuble du siège de la CPAM et de la CAF à l'adresse ci-dessus à Bastia.

ALLOTISSEMENT : Les prestations sont réparties en 3 lots rappelés ci-dessous, chaque lot correspondant à une spécialité et chacun faisant l'objet d'un marché distinct, à savoir :

LOT N° 1 Maçonnerie - cloisons - faux plafonds - peinture, menuiseries

LOT N° 2 Electricité CFO/CFA et SSI

LOT N° 3 Chauffage, ventilation, plomberie.

Durée du marché : Le marché de travaux débute à sa date de notification [Décembre 2016] et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux.

Le début des travaux étant prévu au 1er janvier 2017 pour se terminer en juin 2017.

Contenu des dossiers de candidature : Le candidat doit produire toutes les pièces et justificatifs obligatoires demandés dans le Règlement de la Consultation.

Critères des offres : Pour le choix des offres, il sera tenu compte de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de critères définis dans le Règlement de la Consultation.

Visite obligatoire : Le candidat est tenu, avant la remise des offres, de se rendre sur place afin de procéder à une visite détaillée du futur chantier et de prendre connaissance de toutes les caractéristiques, conditions, difficultés et toutes suggestions relatives aux lieux, accès et abords ainsi qu'à l'exécution des travaux. Pour ce faire : prendre RDV auprès des contacts visés ci-dessus.

Retrait du Dossier de Consultation et Renseignements :

Le dossier de consultation [DCE] peut être obtenu par téléchargement sur le site Internet suivant : <http://www.achatpublic.com>

Les renseignements administratifs peuvent être obtenus auprès des contacts visés supra.

Les renseignements et/ou questions techniques doivent être posés via la plateforme de marché mentionnée ci-dessus.

Remise des offres

Les candidats devront remettre leur pli, soit sur la plateforme, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit sur place contre remise d'un récépissé, à l'adresse suivante : UIOSS de la Haute-Corse

5/7 avenue Jean Zuccarelli - 20406 Bastia Cedex 9

Date limite de réception des offres : le lundi 05 décembre 2016 à 12 heures, délai de rigueur.

Date d'envoi à la publication : le 27 octobre 2016.

N° 41



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Adresse : COMMUNE D'ALATA - Corse du Sud - Le village - 20167 ALATA

Téléphone : 04 95 25 33 76/Télécopie : 04 95 25 32 65

Email : mairie-alata@wanadoo.fr

Correspondant : Monsieur le Maire de la commune d'ALATA

Objet du marché :

* Marché de travaux concernant la traversée hydraulique N°2 de San Benedetto

Procédure de passation :

Procédure adaptée Article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 avec possibilité de négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'engager une négociation avec tous les candidats admis à présenter une offre.

Nomenclature CPV :

45112500-0 : Travaux de terrassement

45240000-1 : Travaux de construction d'ouvrages hydrauliques

45232130-2 : Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales

Délai d'exécution : 2 mois

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Décembre 2016

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

En application des articles 44, 48 et 50 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 : Les candidats devront produire les pièces suivantes : Voir règlement de la consultation. Les Imprimés DC sont téléchargeables sur

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

Le détail de ces pièces est mentionné dans le règlement de consultation.

Capacité économique et financière - références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du présent marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles [Imprimé DC2].

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Cf : Règlement de la consultation

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

Cf : Règlement de la consultation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Langue utilisée dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Critères d'attribution :

En application de l'article 62 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, l'offre retenue sera celle économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation à savoir :

1. La valeur technique : 40%

2. Le prix des prestations : 60 %

Date limite de réception des offres : 25/11/2016 à 12 h 00

Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Les Entreprises pourront télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation, ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence sur le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : Monsieur le Maire - COMMUNE D'ALATA - 20167 ALATA - Téléphone : 04 95 25 33 76 - Télécopie : 04 95 25 32 65

Email : mairie-alata@wanadoo.fr

Modalités et Adresse de remise des plis :

Transmission des candidatures et des offres sur support papier à :

Mairie d'ALATA - Le Village - 20167 ALATA

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'instruction des recours :

Tribunal Administratif - chemin MONTEPIANO - 20200 BASTIA

Tél : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.38.55

Date d'envoi à la publication : 26/10/2016

N° 42

AVIS

République Française

Ministère de la Défense

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Communes de Solaro et de Ventiseri

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

Dans le cadre de la finalisation du Plan de Prévention des Risques Technologiques sur les communes de Ventiseri et de Solaro autour des installations du dépôt de munitions de Ventiseri-Solenzara exploitées par l'Établissement Principal des Munitions « Méditerranée » (EPMu) prévu pour réglementer l'urbanisation et pour sécuriser l'occupation des sols et les activités sur le territoire des communes afin de limiter les dommages pour les biens et les personnes.

Une réunion publique d'information et d'échange aura lieu le :

Mardi 15 novembre 2016 à 17h30 à la Mairie annexe de Ventiseri (Travu)

20240 VENTISERI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Pouvoir Adjudicateur : Commune de VEZZANI - Casa Cumuna - 20242 VEZZANI
Tél secrétariat : 04 95 44 01 21/Fax : 04 95 46 11 80/Mobile : 06 75 78 70 17

Mail : vezzani2@wanadoo.fr

2. Objet du marché : Extension du cimetière & réfection d'un mur de soutènement

3. Procédure de passation du marché : Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

4. Type de travaux : Exécution

5. Lieu d'exécution : Vezzani

6. Nature des travaux : Les travaux font l'objet d'une seule tranche et d'un lot unique

7. Durée des travaux : Quarante cinq (45) jours y compris période de préparation

8. Forme juridique du titulaire : Entreprise individuelle ou sociétaire

9. Présentation des plis : Les dossiers seront rédigés en langue française uniquement
Les entreprises auront à produire :

a) Les documents administratifs :

1. Les imprimés : Lettre de candidature

2. Les renseignements demandés à l'article 45 du CMP : descriptif des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

b) L'offre : Acte d'engagement paraphé et signé, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), mémoire technique

L'enveloppe devra porter la mention : procédure adaptée extension cimetière communal & réfection d'un mur de soutènement - Entreprise :

10. Date & heure limites de réception des plis :

Par pli recommandé avec accusé de réception ou déposés en Mairie contre récépissé de dépôt avant le Vendredi 25 Novembre à 12h00

11. Critères de sélection :

1. Candidature : capacités professionnelles, techniques & financières

2. Offre : Prix (50%), valeur technique (40%), délai (10%)

3. Adresse à laquelle les renseignements peuvent être obtenus : Le dossier informatique ou papier est obtenu sur demande écrite formulée à la Mairie de VEZZANI à l'adresse mail suivante: vezzani2@wanadoo.fr

12. Date d'envoi à la publication : 4 Novembre 2016

COMMUNE DE CASTELLARE DI CASINCA

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'ALIÉNATION D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU DIT PORTONE

Par arrêté n° 14/2016 en date du 27 octobre 2016 le Maire de Castellare di Casinca a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'aliénation d'une portion du chemin rural au lieu dit Portone.

**L'enquête publique se déroulera du Lundi 14 novembre 2016
au mercredi 30 novembre 2016 inclus.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Castellare di Casinca du 14 novembre au 30 novembre 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Madame **Paule GIROLAMI** est désignée en qualité de commissaire enquêteur et recevra le public le jeudi 17 novembre 2016 et le mercredi 30 novembre 2016 de 9h à 12h à la Mairie de Castellare di Casinca, place sainte Marguerite, 20213 Castellare di Casinca.

Avis envoyé le 27 octobre 2016 à la publication.

DERNIERES MINUTES

3F

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 Euros

Siège social : Les Collines du Salario

Le Colisée C1, 20000 AJACCIO

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes d'une assemblée extraordinaire en date du 01 novembre 2016, les associés ont désigné en qualité de gérant Mr MERLI François, né le 12 octobre 1961 à Saint Ouen (92), de nationalité Française et résidant à Ajaccio (20000), domicilié les Villas de Barbicaja, Bât C, en remplacement de BALDI Fredy démissionnaire à compter de ce même jour, et ce pour une durée illimitée
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis et mention,
Le gérant.

AVIS

Madame BONNASSE (NATHALIE), née le 4 avril 1973 à LA CIOTAT 13600 (BOUCHES DU RHÔNE), demeurant 3 avenue Napoléon 3, Immeuble le Préau, Bat A, 20000 AJACCIO [CORSE] dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son patronymique celui de : CAPACCINI.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n° 14, parue dans « L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE » semaine du 19 Août au 1er Septembre 2016 - N° 6627/6628 :

Concernant : « L'Avis de Constitution de la SARL PIERRE JO 412 »

Il fallait lire : « Gérant : M. GIACOMI Jean-Pierre demeurant Rés. Piana Subrana, Bât. E1, Lot 39, Chemin d'Agliani, 20600 Bastia ».

Et non : « Mme Savelli Isabelle », comme écrit par erreur.

AVIS

Constitution de la Sci: Cpllg Passilly, Siège: villa coeur de marie, Id polpi 20130 Cargese. Capital: 100euros. Objet: immobilier. Gérant: Patrice Le Gu-en, villa coeur de marie, Id polpi 20130 Cargese. Durée: 99 ans au rcs d'Ajaccio.



Restaurant le **A**

6 Place De L' Hotel De Ville
20200 Bastia
Tel. 04.95. 55.16.76

NEW CALA LONGA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1.000 € - En liquidation

Siège social : Résidence Parc Impérial

Le Trianon - Route des Cèdres

20000 Ajaccio

534 308 937 R.C.S. Ajaccio

Suivant procès-verbal en date du 31 juillet 2016, l'Assemblée générale extraordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. PERRINO Antony,
- prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Le liquidateur.

Fontaine à eau de source Corse



www.zilia5g.com

zilia 5G
eau de source
des montagnes corses

L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude

FUNTANA CORSA

(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO

(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22.68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr

HENRI PADOVANI

They call him «the Corsican»

No future? Henry Padovani, membre fondateur du groupe The Police, s'est en tout cas forgé un destin: celui d'un gamin de Luri qui a remporté son pari de vivre par et pour sa musique. Et a contribué à écrire l'histoire du rock.

Propos recueillis par Timothy Leoncini

Photo Marion Patris de Breuil

En Angleterre, dans le milieu de la musique, vous êtes surnommé The Corsican. Les gens vous identifient vraiment à l'île ou c'est un surnom que vous vous êtes créé?

C'est-à-dire que quand je suis arrivé en Angleterre, on me demandait d'où je venais, alors je répondais: de Corse. Ils ne savaient pas que ça existait, pour tout dire. Étonnamment, je croyais que les Britanniques étaient un peuple vraiment homogène... Mais ils vont te dire qu'ils sont Écossais, Gallois... Avec du recul, je suis Corse, Européen et finalement planétaire: l'identité corse m'a servi de racine pour m'ouvrir au monde.

En 1977, après avoir quitté The Police, vous rentrez en Corse. Aviez-vous déjà prévu de repartir sur Londres?

J'ai voulu passer un mois de vacances, sortir du froid londonien, venir à la plage quoi! J'avais tellement d'amis à Londres et, même si je ne savais pas précisément ce que j'allais faire, il y avait du travail. À l'époque, en 1977 il y avait quelque chose qui se passait en Angleterre, j'avais trouvé ma place dans cette communauté, mon rôle. J'avais mes repères, j'existais et c'était l'essentiel.

On garde le sens des réalités en passant du village à l'univers des rockstars?

On n'est pas des rockstars. Ce sont les gens qui projettent sur nous cette image, souvent en associant le succès à l'argent. En réalité, ça ne marche pas comme ça. Ce n'est pas parce qu'on joue devant 2000 personnes qu'on a pris 2 millions dans la poche. Si tu gagnes 50 € c'est déjà pas mal; les musiciens prennent l'argent quand tout a été payé, tous les techniciens et les ingénieurs son. C'est par la suite, quand tu as créé beaucoup de choses, des produits, manage quelqu'un... On sème des graines, beaucoup, pour seulement quelques unes d'entre elles qui germent.

Vous êtes également le manager d'autres artistes.

Une casquette facile à porter, lorsqu'on a été musicien toute sa vie?
Je pense souvent que je suis un benêt stupide, mais je crois avoir un bon sens qui m'explique les choses et me sauve. Quand tu es musicien

et que tu te rapproches d'une maison de disques, il ne faut pas avoir de complexe. Tu sais ce qu'est une tournée, tu sais ce qu'est un groupe, finalement tu sais ce qu'est la musique et ton approche est plus pure que quelqu'un qui sort d'une école de commerce. Les gens du marketing – quand on parle d'une maison de disques – savent vendre un produit mais ne savent pas le faire.

Que pensez-vous du monde de la musique aujourd'hui?

C'est une histoire de raison de faire. Aujourd'hui, on a l'impression que c'est l'ordinateur qui domine les créations. Encore plus stupidement, ils veulent faire de la musique qui sonne comme dans les années 60-70 avec du matériel de 2016. Ça ne peut pas marcher. Toute création est unique, car créé à un instant donné dans des conditions précises. Aujourd'hui, on veut faire du Clash avec des choses trop sophistiquées: nous, on avait des amplis qui ne marchaient pas et un nombre de pistes limité sur les enregistreurs. Si les Clash existaient aujourd'hui, ils utiliseraient l'ordinateur pour aller plus loin, comme le font certains, heureusement. À l'époque, les gens passaient bien plus de temps à répéter avant d'aller enregistrer, parce que ça coûtait cher, il fallait donc savoir ce que l'on voulait. Maintenant, ils vont te dire «on verra au mix». Mais ça c'est la fin de tout, la technologie ne doit pas dominer.

Vous partez et revenez souvent en Corse, vous constatez plus facilement certains changements?

Personnellement, je suis vraiment fan de Gilles Simeoni. Beaucoup de politiques se gaussent de ce qu'ils ont fait. Lui est honnête: «ça va être difficile, mais on va le faire». C'est comme le punk, quelque chose de citoyen. Ce mec te donne l'envie de travailler ensemble. L'espoir permet de soulever des montagnes, et je remercie cet homme pour le message qu'il porte. ■

Savoir +: Rock'n roll...of Corse! film de Lionel Guedj et Stéphane Bébert, sorti en septembre, retrace le parcours d'Henry Padovani.

« On n'est pas des rockstars... On sème des graines »

JEAN-JACQUES BURNEL

Fidélité, humilité, karaté

Un concert des Stranglers en Corse, un de ces jours ?

S'il ne promet rien, l'idée sourit en tout cas à Jean-Jacques Burnel, bassiste, chanteur et co-fondateur du groupe, qui était l'un des invités du 10^e festival Corsica.doc, consacré plus particulièrement aux films documentaires sur la musique. Entretien avec un Man In Black...

Propos recueillis par Marion Patris de Breuil



Photo Marion Patris de Breuil

Comment êtes-vous venu à la musique ?

Quand je suis né, on habitait à Notting Hill Gate, là où tous les immigrants venaient. Là-bas, tu traverses le High Park et tu es à Albert Hall. Et mes parents m'emmenaient voir tous les spectacles sud-américains et russes, mon père adorait ça. Il avait découvert le tango dans les années 30. À l'âge de 10 ans, il m'a forcé à apprendre la guitare classique. C'est comme ça que je suis entré dans la musique. Quand j'avais 12/13 ans, j'étais obligé d'écouter des mariachis.

Et la transition depuis les mariachis jusqu'au punk ?

Je vivais en Angleterre à une époque dorée. J'ai eu la chance, à partir de 14 ans, de voir dans des pubs des groupes qui sont devenus des légendes. Dans mon village, il y avait un groupe qui s'appelait Genesis, ils avaient 15/16 ans... Dans le village d'à côté habitait Eric Clapton. J'aurais pu être autre part. Mais bon. Au bon endroit au bon moment. Parfois, on peut croire dans le destin.

Les Stranglers existent depuis 42 ans alors que tant de groupes se séparent. Vous avez une recette ?

Si j'avais une recette je la mettrais en bouteille et je la vendrais ! Non je pense que c'est une question humaine : on s'entend avec ses collègues ou pas... C'est difficile de maintenir un équilibre, la dynamique change : ce que j'ai remarqué avec beaucoup de groupes c'est que c'est à cause du fric. Vous commencez comme des copains, mais si vous avez du succès ça peut apporter ses problèmes. Surtout si quelqu'un est mis en avant, qu'il a un rôle qui paraît plus important : qu'il écrit les chansons, par exemple. Avec les Stranglers, j'ai toujours partagé quand j'écrivais, on a éliminé ce problème dès le début.

C'est ridicule de se disputer pour l'argent. Mis à part ça, nous aussi on a eu des hauts et des bas, mais on a toujours eu des gens qui nous ont suivis.

Comment fait-on pour rester au goût du jour avec le temps qui passe ?

La musique évolue, comme les musiciens évoluent. Je n'ai plus 20 ans, je ne vois plus par les yeux d'un jeune homme de 20 ans. Mais si on reste fidèle à soi-même, les gens s'identifieront quand même. Après

tout je suis humain, avec un peu de chance je peux toucher l'humain chez quelqu'un d'autre.

Vous pratiquez le karaté shidokan, est-ce que ça influe sur votre musique ?

Le karaté influence tout ce que je fais, tous les jours. Dans cette discipline, tu n'as pas les conneries des médias, des hommes d'affaires ou du succès qui passe très vite. Ce que tu investis dans le karaté, tu le ressors. Et ça te garde les pieds sur terre : il n'y a rien qui rende plus humble que de prendre une bonne raclée. Ça te discipline mais ça développe ta sensibilité parce que tu renforces ta politesse et tes manières. Ça te fait conserver des choses que le succès peut t'enlever, quand tu finis par croire que le soleil sort de ton cul. Ça t'apprend à calmer ta grosse tête.

Vous êtes également producteur, notamment de l'unique album de Taxi Girl, Seppuku, sorti en 1981. On y retrouve le batteur des Stranglers, Jet Black, un hasard ?

Le batteur de Taxi Girl est mort trois semaines avant l'enregistrement de l'album et son remplaçant ne me plaisait pas. Ils m'ont demandé « Comment on va faire, on enregistre dans 4 jours ? » alors je me suis dit que je connaissais un seul batteur qui serait capable d'assurer, quel que soit le matériel, simplement en écoutant un couplet, et c'était Jet. Le problème, c'est qu'on venait de finir d'enregistrer l'album *La Folie* et qu'il était reparti chez sa copine à Hollywood. Alors, je lui ai téléphoné pour lui demander de venir en Europe. Il me répond « Combien on me paie ? ». Je lui demande ce qu'il veut et il dit « Une bouteille de vodka par jour !! ». Donc il est venu. Il a fait l'album en 7 jours et quand il a quitté sa chambre d'hôtel, on a vu que ça n'était pas une bouteille par jour... Il y en avait une vingtaine ! Mais il a assuré l'album.

Jouer ici, ça vous tente ?

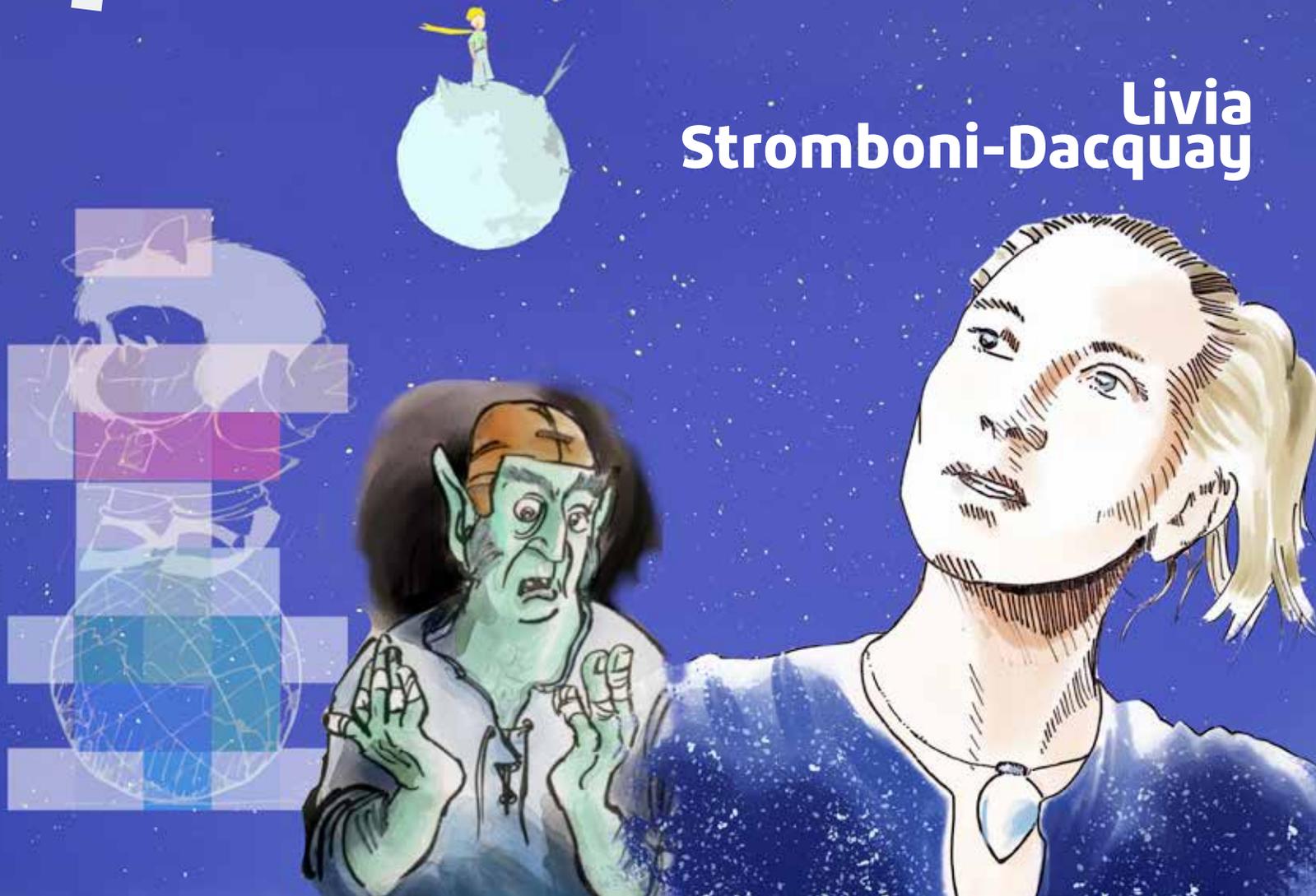
C'est marrant, on en discutait ce matin avec votre honorable président, Gilles Simeoni. Moi je suis partant. On aurait les Stranglers, Flying Pado-vani's, peut-être Sting. On n'a qu'à se pencher sur l'organisation, même si je pense que maintenant il est trop tard pour que ce soit prêt l'an prochain. ■

« Il n'y a rien qui rende plus humble que de prendre une bonne raclée »

QU'EN DITES-VOUS?

È C H E N E D I T E ?

Livia Stromboni-Dacquay



Votre vœu le plus cher se réalise. Mais... En échange si vous êtes omnivore, vous devenez végétarien à jamais (ou le contraire).

Vous êtes d'accord?

Complètement! Pourtant, j'adore manger... Mais pour réaliser mon vœu le plus cher, je serais prête à tous les sacrifices.

Mission to Mars! Vous êtes placée à la tête de l'expédition.

Composez votre dream team...

J'emmènerais Mafalda, pour créer un nouveau monde. Mais aussi Coline Serreau et Catherine Anne, auteure de théâtre dont j'aime beaucoup l'univers. Ce sont mes trois doudous. Que des femmes!

Vos amis se cotisent pour vous offrir un trip en amoureux. Le hic c'est qu'ils sont fauchés. Ils arrivent tout juste à réunir de quoi vous payer... Un week-end au clair de lune à Maubeuge? Une visite de groupe du parc Astérix? Un week-end dans une bergerie à Bitalza? La traversée du golfe d'Ajaccio en pédalo? Autre chose?

Pour notre voyage de noces, nos amis nous avaient offert un séjour dans une auberge à Figari. Un week-end dans une bergerie, ça nous irait très bien! Mais beaucoup plus parce que ça correspond à notre état d'esprit que parce qu'on serait fauchés. Et cela dit, Maubeuge, j'irais bien, aussi. J'aime découvrir, n'importe où.

Il se présente à vous en disant «s'il te plaît, dessine-moi un mouton». Vous: expliquez gentiment au Petit Prince qu'on est sur une plage nudiste et que vous n'avez pas de crayon? dites à Christophe Barbier qu'il arrête de vous suivre parce que là, ça devient lourd?

Même si j'avais un crayon, je suis incapable de dessiner quoi que ce soit. Et puis Christophe Barbier, je serais incapable de le reconnaître. Surtout s'il est tout nu.

Vous mettez au point une invention révolutionnaire. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser mais vous pouvez l'offrir à quelqu'un qui en fera bon usage. Qu'avez-vous inventé? Et à qui l'offrez-vous?

Sans réfléchir ni hésiter, une machine à guérir le cancer et je l'offrirais à ma nièce. Mais j'espère bien qu'elle ne servirait pas qu'une fois et pour une seule personne.

Replay! On reprend à zéro la bataille de Ponte Novu et ses préparatifs. Quelle est votre priorité?

Je me pose une question: comment et où peut-on aller faire pipi, en pleine bataille?

Vous préféreriez un monde sans risque ou sans ignorance?

Sans ignorance, pour que tout le monde aie les mêmes chances. Et on s'ennuierait, dans un monde sans risque.

Faire naufrage c'est pas top. Mais se retrouver sur un radeau en mauvaise compagnie, c'est pas mieux. Dans vos pires cauchemars, avec qui dériveriez-vous, perdu en mer?

Le naufrage, ça ne me dérange pas, c'est surtout la perspective de me retrouver sur un bateau qui m'inquiète... Mais si, en plus, c'est avec une certaine conseillère de Pôle Emploi... Notez, on aurait beaucoup de choses à se dire et ce serait peut-être une bonne thérapie.

Vous roulez en voiture durant un gros orage. Sous la pluie battante, un auto-stoppeur. Un petit bonhomme bizarre avec une grande écharpe. C'est: Le Petit Prince? Christophe Barbier? Que faites-vous?

Quoi qu'il arrive, lorsque je vois un petit bonhomme avec une écharpe trempée sous l'averse, je m'arrête pour lui proposer de l'aide.

« Pour réaliser mon vœu le plus cher,

Originnaire de Bisè, hameau de Sainte-Lucie-de-Tallano, Livia Stromboni-Dacquay a découvert le théâtre lors d'un séjour à Paris, avec son père, lorsqu'elle était enfant. « À l'époque, j'étais à l'école à Sartène où une dame donnait des cours de théâtre aux enfants, mais uniquement aux plus grands. Donc, j'ai fait de la musique. » Après son bac, obtenu à Ajaccio, elle entame des études à la faculté de Nice où Claude Alranq, comédien, metteur en scène, chercheur en ethno-scénologie et pionnier du renouveau du théâtre méridional a initié la première licence professionnelle artistique en France, Acteurs-Sud. « Il nous a formés durant 4 ans, à faire du théâtre de chez nous. Spécialement avec les enfants, parce que ce sont eux qui verront, feront, construiront le théâtre de demain. » Livia revient donc en Corse et fonde d'abord Kida Sauce Action, association dédiée au spectacle jeune public. Puis, depuis 3 ans, dans le cadre de l'association U Filu d'Amparera, elle enseigne le théâtre aux enfants de tous âges. « Parce que même lorsqu'on ne sait pas encore lire, on peut faire du théâtre, raconter avec ses racines, découvrir un personnage ou en créer un. Souvent, ce sont les enfants qui apportent le matériau créatif, ils ont tout le lâcher-prise nécessaire pour ça ». Si, au côté de son époux, Frédéric Dacquay, elle interprète des œuvres destinées à un public adulte - notamment *Trois ruptures*, de Rémi de Vos, elle préfère jouer pour les enfants. « Nous avons donc trouvé un joli compromis avec Être le loup*, pièce qui aborde la précarité du travail. Parce qu'on peut faire du théâtre-jeunesse sans raconter des choses gnan-gnan et prendre les enfants pour des idiots, mais en leur parlant des choses de la vie ».

* D'après l'ouvrage de Bettina Wegenast, publié à l'École des Loisirs

Je préférerais que ce soit le Petit Prince. Je préfère les gens qui m'ont touchée, émue.

Uchronie: si Bonaparte ne s'était pas brouillé avec Paoli et avait soutenu le royaume anglo-corse... Ça aurait donné quoi, d'après vous ?

Aujourd'hui, on aurait à Ajaccio une boutique Doc Martens, une vraie! Et un Marks & Spencer...

Il se présente à vous en disant «s'il te plaît, dessine-moi un mou-ton». Vous: expliquez gentiment au Petit Prince qu'on est sur une plage nudiste et que vous n'avez pas de crayon? dites à Christophe Barbier qu'il arrête de vous suivre parce que là, ça devient lourd?

Même si j'avais un crayon, je suis incapable de dessiner quoi que ce soit. Et puis Christophe Barbier, je serais incapable de le reconnaître. Surtout s'il est tout nu.

Si on vous offrait la possibilité de monter un spectacle avec des comédiens du passé, quel serait votre casting idéal?

Je n'aimerais pas jouer avec des gens du passé mais plutôt avec des gens du futur. Je préfère regarder devant. Mais comme je ne connais pas les gens du futur... je ne peux pas les nommer. Mais, si ça se trouve, je suis déjà en train de monter ce spectacle, avec un enfant de mes ateliers ou un de mes propres enfants? Ils sont peut-être en train d'écrire la pièce du futur. Ce serait bien. J'aurais fait mon job, là!

Un super-héros, un héros mythologique ou personnage de fiction au Conseil exécutif de Corse. Qui? Et quelle délégation lui confier?

Mafalda. Et on créerait pour elle une délégation de la Femme. Pas pour sa défense, mais pour qu'elle puisse faire son job comme il faut, dans une parité absolue, d'individu à individu.

Vous découvrez une île jusqu'alors inconnue. Magnifique. Ceux qui la peuplent vivent simplement, mais sainement et en paix. Vous: révélez votre trouvaille au monde entier? passez quelques jours là-bas puis rentrez chez vous et gardez le secret? décidez de ne plus en partir?

Je découvre, mais je rentre chez moi et je n'en parle pas.

Une fée vous propose de vous doter du talent artistique que vous avez toujours rêvé de posséder. Vous serez la meilleure dans le domaine de votre choix. Mais elle ne vous garantit pas que le monde reconnaisse ce talent. Vous prenez quand même?

Oui! Si j'avais aspiré à la célébrité, je ne serais pas rentrée chez moi faire ce que j'aime. Et j'espère que ce que j'aime, je le fais bien!

Découverte d'une créature de légende en Corse. Laquelle? Et où?

Un ogre, ou un géant, dans une grotte. Avec des pansements aux doigts. Lorsque j'étais enfant et que je voulais dessiner mon grand-père, je le représentais toujours avec plein de pansements aux mains. C'était un agriculteur à l'ancienne, très manuel, et il n'avait pas peur de s'abîmer les mains.

À la suite d'un pari stupide, vous écoutez d'un gage. Le pire serait de devoir: Sortir une semaine en bob Ricard, sandalettes-chaussettes, T-shirt I love Paris? Envoyer une déclaration d'amour à Manuel Valls sur Twitter (sans prendre un pseudo)? Déclamer en public et sur un ton convaincu le dernier édito anti-corse de Barbier? Vous nourrir exclusivement de casgiu merzu pendant trois jours? Autre chose?

Vous voulez dire le pire, hormis avoir à répondre à toutes ces questions? ■ **Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI**

je serais prête à tous les sacrifices. »

AJACCIO

■ VOILEMENT/DÉVOILEMENT

Du 8 au 25 novembre. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

L'origine du voile, ses multiples valeurs et sens dans différentes civilisations.

Une exposition créée en 2014, à l'occasion du Congrès international féminin pour une culture de paix-Parole aux femmes, et qui a depuis lors tourné dans le monde.

■ LA MANIÈRE NOIRE

Du 10 au 29 novembre. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

La manière noire est un procédé de gravure par lequel, partant du noir absolu, on va faire surgir le clair et la lumière. Ici, Jean Corti, Mario Sepulcre et André Subrero donnent leur version de ce cheminement esthétique, de l'obscurité vers la clarté.

■ MARC BENSIMON

Jusqu'au 31 décembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86/06 87 44 75 14

Très influencé par le minimalisme des années 1970, ce peintre a renoué avec l'aquarelle et le lavis d'encre, pour des œuvres où l'abstrait se veut une porte d'entrée vers le propre monde intérieur du spectateur.

■ NADINE ASTRUCH

Jusqu'au 31 décembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86/06 87 44 75 14

La sculptrice façonne l'argile crue, qu'elle associe à des matériaux tels que le zinc, le cristal, la pierre.

■ MARCHINI/MARTINETTI

Jusqu'au 9 novembre. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Le peintre Pierre-Paul Marchini tend à ce que, à travers ses toiles « les gens cherchent et trouvent leur propre lumière intérieure ». Adrien Martinetti, plasticien et street-artist, base l'essentiel de son travail « sur l'individu et sa place dans notre société ».

■ FESTIVAL DU FILM ITALIEN

Du 5 au 13 novembre. Palais des congrès.

☎ www.iffa.fr

Pour cette 18^e édition, mafia e malavita, comédies populaires, romances contemporaines, film de super-héros, chroniques urbaines, réflexions sociétales et un clin d'œil à la Sardaigne avec la venue du réalisateur Enrico Pau.

■ JE T'AI RENCONTRÉ PAR HASARD

Le 10 novembre, 20h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Mis en scène, chorégraphié et interprété par Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault, fondateurs de la compagnie Le Théâtre du Corps, un spectacle sur le lien amoureux, mis à l'épreuve du temps et de la volatilité des sentiments.

■ CARMIN BELGODERE & MADESSA

Le 11 novembre, 21h. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Compositeur, chanteur et musicien, Carmin Belgodere s'intéresse à toutes les musiques, du traditionnel au rock. Il se produit avec le Quintet Madessa: quatre instruments à corde, un percussionniste et une chanteuse.

■ LARA FABIAN

Le 13 novembre, 20h. U Palatinu.

☎ 04 95 27 99 10 & www.palatinu.fr

Avec 12 millions d'albums vendus et après une tournée internationale, l'auteure, compositrice et interprète a entamé une nouvelle série de concerts en Europe, avec son nouvel album, Ma vie dans la tienne.

BASTIA

■ CORSICA GENOVESE

Jusqu'au 17 décembre. Musée de Bastia.

☎ 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com

Plus de 200 œuvres d'art, documents, objets témoignent de la complexité et de la richesse de rapports - pacifiques ou conflictuels - entre Corse et Ligurie.

■ PAYSAGES MÉDITERRANÉENS

Jusqu'au 26 novembre. Centre culturel L'Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

De Vasco Ascolini à Ange Tomasi en passant par Dominique Degli-Esposti et Maddalena Rodriguez-Antoniotti, les œuvres d'une vingtaine de photographes, issues de la collection du Centre méditerranéen de la photographie.

■ DE CÉPAGE EN HÉRITAGE

Jusqu'au 10 novembre. Institut régional d'administration.

☎ 04 95 32 87 00

Habitants d'Aleria, les photographes Laetitia Fantin et Jean-Luc Ribouchon, sensibles à l'héritage de la viticulture qui a connu son apogée dans les années 70, invitent à faire un bond dans le passé à travers une quarantaine de clichés d'exploration urbaine.

■ JE T'AI RENCONTRÉ PAR HASARD

Le 8 novembre, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Sur des musiques d'Henryk Górecki, Vivaldi, Arvo Pärt, Yann Tiersen, Portishead, Mahler, un spectacle sur le lien amoureux, mis en scène, chorégraphié et interprété par Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault.



■ SCENA APERTA

Du 7 au 10 novembre, 20h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

Afin de mettre en valeur la pratique théâtrale amateur, le centre culturel accueille 4 compagnies: Théâtre expression avec Direction Critorium; Kyrn Act avec Par la fenêtre ou pas; Ghjuvanetta avec Je ne sais vraiment pas qui pourra m'inviter à dîner ce soir et Tutt'in scena avec Spoon River.

■ CIGÛRI

Le 10 novembre, 18h30. Centre culturel una Volta.

☎ www.le-rezo-corse.com & una-volta.com

Pour promouvoir la création musicale corse, le Rézo propose en partenariat avec le Una Volta, des concerts-rencontres. Invité de ce show-case, Cigùri compose entre Dark pop et chants sacrés et profanes corses. Entrée libre

■ RENCONTRES DU FILM D'ANIMATION

Du 5 au 7 novembre. Centre culturel Una Volta et cinéma

Le Régent.

☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com

Première édition d'une manifestation qui s'adresse à tous les publics, afin de leur faire découvrir l'univers créatif du cinéma d'animation notamment par le biais de projections-rencontres et d'ateliers d'initiation.

CORTE

■ LE PATRIMOINE VIVANT

Jusqu'au 30 décembre. Musée de la Corse.

☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

En partenariat avec la Maison des cultures du Monde, une invitation à découvrir la richesse et la diversité culturelle en Corse et les pratiques culturelles du monde entier.

■ IDROSCALO 93

Le 8 novembre, 18h30. CCU Spaziu Natale Luciani.

☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica

Plus de 40 ans après le meurtre de Pier Paolo Pasolini, on ignore qui en fut vraiment l'auteur. Interprété et mis en scène par Ivan Castiglione, Idroscalo 93, écrit par l'universitaire pisan Mario Gelardi, questionne sur les motifs réels de l'affaire.



■ WEEK-END DES FRAC

Les 5 et 6 novembre. FRAC et U Serenu 1.

☎ 04 95 46 22 18

Une invitation à découvrir, en présence des artistes, toute la diversité des actions menées par les FRAC. Exposition d'Hakima El Djoudi au FRAC durant tout le week-end. Le 5: 14h30, U Serenu 1, découverte des travaux de l'atelier « un après-midi, une œuvre », réalisés par les résidents de l'EHPAD; 16h, esplanade du FRAC, spectacle Isula Session #2 par le Collectif AMZL et la compagnie U Teatrinu. Expositions hors-les-murs d'œuvres de Fabrice Hyber, Jean-Laurent Albertini et June Bum Park à Francardo (le 5, 10h-12h), Riventosa (le 5, 14h-16h) et Vivario (10h-12h).

PIGNA

■ OCCIDENT

Le 5 novembre, 18h30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.fr

Sur fond d'exclusion, de xénophobie et de fracture sociale, le rituel déprimant d'un couple en perdition, lorsque les insultes deviennent le seul mode de communication. Un texte de Rémi De Vos, mis en scène par Serge Lipszyc avec Juliane Corre et Lionel Muzin.

PORTO-VECCHIO

■ NAPOLÉON VU PAR ABEL GANCE

Du 4 novembre au 17 décembre. Bastion de France.

☎ 04 95 70 99 95 & www.porto-vecchio.fr

Conçue par le Musée de la Maison Bonaparte, la Cinéma-thèque régionale et l'association La Corse et le cinéma, cette exposition retrace le tournage de cette partie du chef d'œuvre d'Abel Gance appelée La séquence corse, tournée dans l'île au printemps 1925.

■ LE POINT-VIRGULE FAIT SA TOURNÉE

Le café-théâtre parisien du Point-Virgule, où de nombreux humoristes désormais célèbres ont fait leurs débuts, propose de découvrir « hors les murs » ses Coups de cœur artistiques de l'année.

PROPRIANO

■ OUVERTURES

Jusqu'au 1^{er} novembre. Bibliothèque municipale.

☎ 04 95 23 35 89

Julie Milanini-Mongiat présente sculptures et gravures récentes, témoignant d'une recherche du mouvement au travers de formes mi-végétales mi-animales, en train de s'ouvrir, en croissance ou en « mue ».

SALON DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES 16-32 ANS

10 novembre 2016
Palais des Congrès d'Ajaccio de 10h à 19h



Mobijevnes ghjovani

Viaghja pà u to arvene !

Inscription conseillée
www.mobighjovani.corsica

La plateforme d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité internationale.



Ce projet et son évaluation sont soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, mis en œuvre par le Ministère chargé de la jeunesse.



Conception | EVENTCOM | 04 95 70 70 74

SCALDERA ISULAMENTU
ISOLATION CHAUFFAGE
LIGNAMERIE VINTILAZIONE
VENTILATION MENUISERIES



In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !
Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !



Projet régional de 200 logements pilotes

jusqu'à
15 000 euros d'aide

www.aauc.corsica

Retrouvez toutes les informations auprès de votre conseiller Espace Info Energie au :

04 95 72 13 25



Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel



**AGIR
PLUS**

**L'HIVER APPROCHE, PENSEZ À RÉNOVER
VOTRE LOGEMENT**

**PASSEZ AU CHAUFFAGE BOIS ET
PROFITEZ D'UNE AIDE DE **600€****

Retrouvez les modalités de l'offre sur **corse-energia.fr**



L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.